# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

38e ANNEE No. 3 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 8 MARS 1940


## Les nouvelles en raccourci

**Concert contremandé**

Le concert du chanteur américain Lansing Hatfield, qui devait avoir lieu dans notre ville mercredi soir, sous les auspices de la Société des Concerts de Saint-Hyacinthe, a dû être contremandé à la dernière minute, l'artiste étant assez gravement malade. Le concert a été remis au 15 mai.

**Naissance**

M. et Mme Roland Lachapelle, (Annette Ménard), de Roxton Falls, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Jean-Louis-Hector-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Lachapelle, grands-parents de l'enfant.

**Dans Chambly-Rouville**

Me Jean Penverne, avocat de Montréal, a été choisi comme candidat conservateur, dans la circonscription électorale de Chambly-Rouville, aux élections fédérales du 26 mars.

**Feu Paul Mongeau**

M. Paul Mongeau est décédé à Sorel, à l'âge de 81 ans et 11 mois. Il était le grand'père de M. l'abbé P.-P. Mongeau, du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, et de la R.S. Marie-de-la-Providence, des SS. de La-Présentation-de-Marie, Granby.

**Dans Shefford**

M. Hector Choquette, ancien député de l'Union nationale à l'assemblée législative, comté de Shefford, a été choisi comme candidat national-conservateur dans le même comté, aux élections fédérales du 26 mars.

**Naissance**

M .et Mme Maurice Plamondon, de Sainte-Madeleine, annoncent la naissance d'une fille, baptisée *Marie-Victoria-Carmen*. Parrain et marraine, M. Wellie Plamondon et Mme Victoria Pion, grand'père et *grand'mère* de l'enfant. Porteuse, *Mlle* Marie-Jeanne Plamondon, tante de l'enfant.

**Bissonnette-Boulais**

On annonce pour le 25 mars, à Rougemont, le mariage de M. Paul-Henri Bissonnette, fils de M. Louis Bissonnette, de cette ville, à Mlle Pauline Boulais, fille de M. et Mme P.-Ernest Boulais, de Rougemont.

**Service funèbre**

Un service funèbre sera chanté dans la chapelle des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, de cette ville, mercredi prochain, 13 courant, à 6 heures 30 du matin, pour le repos de l'âme de M. l'abbé J.-A. Laurence, bienfaiteur de la communauté. Les fidèles sont invités à y assister.

**Elu secrétaire**

M. Emile Nichol, Saint-Pie de Bagot, a été élu secrétaire de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure de la province, au cours d'une assemblée tenue à Québec la semaine dernière.

**Feu Mlle L. Bombardier**

Mlle Léontine Bombardier est décédée à Valcourt, à l'âge de 24 ans, le jour même de son anniversaire de naissance. Elle était fille de M. et Mme Alfred Bombardier.

**Pour les missions**

Une séance organisée par un groupe de jeunes filles de Sainte-Madeleine, au bénéfice de l'oeuvre pour les missions de l'Afrique et du Nord-Ouest canadien, a eu lieu jeudi et vendredi derniers.

**A Saint-Hilaire**

Me Jean Penverne, candidat conservateur dans Chambly-Rouville, a tenue une assemblée à St-Hilaire-sur-Richelieu, mercredi soir.

**Naissance**

M. et Mme Armand Roy, (Blanche Dupont), Roxton Falls, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Madeleine-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Wellie Généreux, oncle et tante de l'enfant, de Drummondville. Porteuse, Mme Omer Bélisle.

# Me Penverne dans Chambly-Rouville

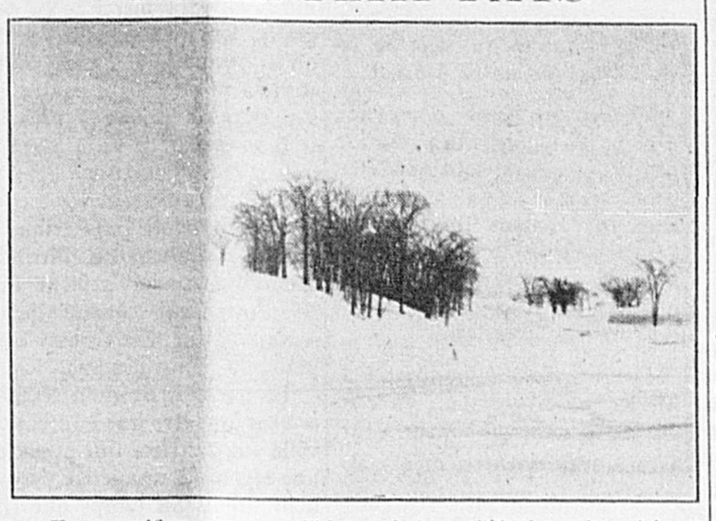
## ELLE A UNE JAMBE FRACTURÉE

### Une automobile saute sur le trottoir, samedi dernier, et blesse Mlle Langevin

**La victime est conduite à l'Hôpital Saint-Charles.— Le chauffeur du véhicule, Ernest Laplante, est condamné à quatre mois de prison, et le propriétaire, M. Wilfrid-A. Landry, à $40., d'amende.**

Mlle Rose-Alma Langevin, 46 ans, de cette ville, a été transportée à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à la suite d'un accident de la rue dont elle est une bien innocente victime, survenu samedi dernier. Elle souffre de la fracture de la jambe droite. Elle était en face du magasin de Mme F. Lusignan, rue Cascades, quand une automobile monta soudain sur le trottoir et donna sur elle. Mlle Langevin fut blessée et la vitrine du magasin enfoncée. L'automobile, propriété de M. Wilfrid-A. Landry, était conduite par Ernest Laplante, qui perdit toute maîtrise du véhicule, après avoir heurté une autre voiture appartenant à la *Yamaska Automobile Enrg.*, celle-ci conduite par M. François Beaudet. A la suite d'une enquête menée par le sous-chef de police Adrien Malo, le chauffeur Laplante a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, qui l'a condamné à quatre mois de prison pour avoir conduit une automobile sans permis et en état d'ivresse. Le propriétaire Landry, d'autre part, a été condamné à $40., d'amende et aux frais, pour avoir laissé conduire sa voiture par un homme pris de boisson.

**NOTRE PETIT PAYS**



Un magnifique paysage d'hiver, photographié dans le voisinage de la Métairie Saint-Joseph, à Saint-Joseph-sur-Yamaska.
(Photo Yves Bousquet)

### Grande neuvaine à Saint Joseph

**Elle commencera lundi, 11 mars, à Saint-Joseph-sur-Yamaska.— Exercices spirituels chaque soir.— S.E. Mgr Arthur Douville sera présent, le 19 mars.**

Une grande neuvaine de prières commencera à l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska, lundi, 11 mars, pour se terminer le 19.

Chaque soir de la neuvaine, à 7 hres 30, il y aura un exercice solennel avec prières, prédication, bénédiction du T. Saint-Sacrement et vénération de la relique de Saint Joseph.

Il y aura un prédicateur étranger chaque soir, et, le mardi, 19 mars, S.E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, donnera le sermon.

Allons à Joseph, il est si puissant! Sa puissance irrésistible d'intercession est d'ailleurs affirmée par les Saints.

Voici quelques témoignages:

"Entre saint Joseph et les autres saints, il existe une différence notable: ceux-ci ont reçu le pouvoir de nous aider dans quelques besoins particuliers, mais le pouvoir de saint Joseph s'étend à l'universalité des besoins humains".

Qui a dit cela? C'est saint Thomas. Sainte Thérèse n'est pas moins affirmative: "Je ne lui ai jamais rien demandé, disait-elle, sans l'obtenir; il a le privilège de nous secourir en tout". Et elle ajoutait: "Je prie, au nom de Dieu, ceux qui n'auraient pas foi en ma parole, de vouloir bien en faire l'épreuve".

### Choisi comme candidat national-conservateur, il ouvre sa campagne le 3

**Le Dr Manion, dit M. Penverne, sera le chef du gouvernement canadien le 26 mars, quel que soit le vote du Québec.— Il ne faut pas que l'histoire du bloc libéral se répète à Ottawa.— Ceux qui ont violé la parole de Laurier.**

**Manion contre la conscription**

Dès le début de son discours d'ouverture de campagne électorale fédérale, dans le comté de Chambly-Rouville, dimanche dernier, Me Jean Penverne s'est déclaré comme son chef, M. le Dr Manion, "contre la conscription, nettement, finalement, à tout jamais", puis il a ajouté cette prédiction mêlée d'un avertissement:

—Le Dr Manion sera le chef du gouvernement le 26 mars, quel que soit le vote du Québec; le docteur Manion sera le chef du gouvernement, vous dis-je, quand bien même le Québec n'élirait pas un seul député national-conservateur. Alors, qu'arrivera-t-il? Voulez-vous être considérés comme des orphelins à Ottawa? Cela vous regarde.

M. Penverne s'est ensuite attaqué au bloc libéral. Croyez-vous, dit-il, que Québec doive envoyer encore un bloc libéral à Ottawa? Qu'a-t-il fait, le bloc libéral à Ottawa pour les Canadiens français? Je défie les députés du bloc libéral de prouver qu'ils ont fait quelque chose, ou plutôt, je les accuse d'avoir violé les droits des Canadiens français à Ottawa. Les Canadiens français n'ont plus le prestige dont ils jouissaient avant la formation du bloc libéral. Si vous voulez que le Québec devienne une nouvelle Irlande, alors continuez à envoyer un bloc libéral à Ottawa. Si vous voulez des députés qui travaillent contre vous au lieu de travailler pour vous, envoyez un bloc libéral. Non, pour le salut du Québec, il ne faut pas que l'histoire du bloc libéral se répète.

**Ils ont violé la parole de Laurier**

Depuis 1921, reprend Me Penverne, les libéraux ont dit qu'il n'y aurait plus de guerre pour le Canada, que le Canada ne recommencerait pas l'aventure de 1914. En différentes occasions, ils ont chanté le même refrain, surtout de 1935 à 1939. Leurs paroles mensongères forment l'un des chapitres les plus odieux de l'histoire politique canadienne en ce siècle. En 1935 ils se plaisaient à dire que M. Bennett ne pouvait engager le Canada dans une guerre sans un plébiciste; eux, ils ont engagé le Canada sans plébiciste, en reniant leurs promesses. En parlant de plébiciste, ils reprenaient un mot de Laurier. Conséquemment, M. King, M. Lapointe et M. Cardin ont violé la parole de Laurier de 1917 et ne se sont pas comportés en libéraux, j'entends ceux qui ont suivi Laurier.

*(suite en dernière page)*

### Le R.P. Albert Saint-Pierre donne une conférence chez les Chevaliers de Colomb

**Le prédicateur du Carême, à Notre-Dame-du-Rosaire, traite du déluge biblique, envoyé par Dieu aux hommes oublieux de sa loi.-**

Le R.P. Albert St-Pierre, O.P., a donné lundi soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, une conférence du plus haut intérêt. Le R.P. St-Pierre, bien connu dans le monde des lettres, est professeur au collège dominicain d'Ottawa. Prédicateur de la station quadragésimale, à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de cette ville, la bonne grâce dont il a fait preuve en acceptant le surcroît de travail imposé par une conférence nous a valu de connaître, pour ainsi dire, les deux faces de son talent d'orateur. De la chaire où on le sent bien à l'aise, sa parole atteint infailliblement toutes les classes, tous les groupes. Il n'en reste pas moins que, réunissant en lui les qualités qui font le parfait orateur sacré, le R.P. St-Pierre s'est montré, à la tribune du conférencier, brillant causeur, à la parole extrêmement facile, au vocabulaire étendu. C'est ce qui lui permet de donner à son débit un mouvement tantôt rapide, comme s'il se hâtait de semer à pleines mains les idées, les pensées, les impressions qu'il veut communiquer à son auditoire; tantôt plus lent, comme si l'homme zélé autant qu'éclairé s'imposait une halte prolongée pour avoir le temps d'enfoncer dans l'esprit de ses auditeurs une conviction dont il a senti, avant tous, l'étreinte pénible ou bienheureuse.

Son goût de la couleur locale, de toutes les formes d'art que peut emprunter l'expression littéraire des conceptions intellectuelles s'est manifesté dès le seuil de sa conférence. Bien malin, celui qui eût pu deviner à l'avance le contenu d'une causerie portant un titre énigmatique comme: *Une larme immense dans la nuit.* Le R.P. St-Pierre, n'empruntant qu'aux riches, l'a puisé dans les vers de Victor Hugo; ce sont ceux par lesquels le poète romantique raconte, à sa manière, le déluge biblique, sauf erreur, quelque part dans *La Légende des siècles.* C'est en effet du déluge que le P. St-Pierre nous a parlé. Précédée des vers de Victor Hugo qui y servaient d'introduction — et que le distingué conférencier a dits avec un sens du rythme excluant toute vaine déclamation — la causerie nous ramena à des milliers de siècles en arrière, au déluge universel envoyé par Dieu, aux hommes oublieux de sa loi. Après avoir rappelé succinctement le récit de la Genèse, le R.P. St-Pierre expliqua à ses auditeurs ce qu'il faut en penser, dans quels sens il faut le comprendre. Il cita les témoignages des historiens profanes, des savants, des exégètes qui, depuis saint Augustin jusqu'au XIXe siècle, ont tenté d'interpréter un des plus grands mystères de l'histoire du monde.

La dialectique sans défaut du R. P. St-Pierre et le soin extrême qu'il apporte à se bien documenter nous ont permis de suivre, presque sans effort, un développement qui, en plus d'un point et autrement, nous eût paru fort difficile.

Bref, soirée intéressante et fructueuse pour l'esprit. Nous n'en abusons pas dans la bonne ville de Saint-Hyacinthe. Merci au R.P. St-Pierre de l'exception qu'il nous a apportée. Présenté par M. Gaston Beaudoin, notaire, le conférencier fut remercié par M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la cathédrale.

Ferrier Chartier

### S. E. Mgr Douville benit les orgues à Upton, jeudi

S.E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a présidé jeudi, à Saint-Ephrem d'Upton, (Bagot), à la bénédiction des nouvelles orgues de l'église paroissiale, installées par la maison *Casavant Frères Limitée*, de Saint-Hyacinthe. La cérémonie a eu lieu à 2 heures de l'après-midi.

### J.-O. BROUILLARD EST DECEDE A L'AGE DE 81 ANS

**Le défunt, ancien député de Drummond-Arthabaska aux Communes, avait été fort mêlé à la vie industrielle de Saint-Hyacnithe.-**

M. J.-Ovide Brouillard, ancien maire de Drummondville et ancien député de Drummond-Arthabaska aux Communes, est décédé lundi à Montréal, où il demeurait depuis quelques années. Il était âgé de 81 ans. Le défunt était fort bien connu à Saint-Hyacinthe et dans la région, où ses activités avaient été nombreuses. En 1902, il avait été le fondateur de la *St-Hyacinthe Distillery Co.*, Pendant plusieurs années, il fut aussi président de *La Machinerie Omega Limitée*, de Saint-Hyacinthe.

En 1911, il avait été élu député libéral de Drummond-Arthabaska aux Communes où il avait siégé jusqu'en 1921. Il avait été aussi maire de Drummondville et marguillier de la paroisse, après avoir été échevin durant quelques années.

Lui survivent: sa femme, née Gauthier (Médérise); et trois enfants, M. C.-A. Brouillard, maire de St-Siméon de Charlevoix; Mme Arthur Beaudry, (Lucienne), et Mme E. Giard, (Simone); deux soeurs, Mmes Camille Boisvert, de Lac-Noir, et Philippe Brouillard, de St-Siméon; trois petits-enfants, Hubert, Monique et Renée Giard; une belle-soeur, Mme Nérée Guérette, de Causapscal.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à Montréal, en l'église Saint-Marc. L'inhumation eut lieu à Drummondville.

## LES QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

### Me Morin, conférencier à la dernière séance de la S. d'Histoire Régionale

**Il traite de l'affaire Cortland, aux points de vue psychologiques, légal et judiciaire.— Nouveaux membres de la Société.— L'historique de la famille Morin.**

Me Guy Morin, avocat de cette ville, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, de Saint-Hyacinthe, fut le conférencier à la dernière réunion de la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe, lundi, au Séminaire. Il a traité de l'affaire Cortland. Avocat, Me Morin s'intéresse surtout au côté légal et judiciaire de notre histoire locale et régionale. L'affaire Cortland, qui remonte à 1930, a passionné pendant plusieurs mois la population de cette partie de la province. Après avoir rappelé la naissance mystérieuse de Cortland en Angleterre, sa venue au Canada vers l'âge de six ans, son séjour en Ontario et ses premiers démêlés avec la justice, le conférencier s'attarde surtout à la psychologie de l'homme qui devait devenir un criminel et finir sur l'échafaud. Cortland, dit-il, était une espèce d'inadapté aux conditions de l'existence, un chercheur de merveilleux sur la terre. Echoué à Montréal, il y rencontre un jour une fille, Laura White, à laquelle il s'attachera avec passion. En sa compagnie, on le retrouve à Richelieu, à quelques milles de notre ville. C'est là qu'il assassinera un vieillard du nom de Ward. Me Morin rappelle les circonstances du crime,

*(suite en dernière page)*

### M. J.-B. CLAING EST DECEDE A L'AGE DE 56 ANS

**Outre son épouse, née Alida Arpin, le défunt laisse quatre fils et une fille.— Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, à la cathédrale de cette ville.**

M. Jean-Baptiste Claing, de cette ville, est décédé lundi, à l'âge de 56 ans. Outre son épouse, née Alida Arpin, il laisse quatre fils et une fille: MM. Wellie, Edmond, Aimé et Olivier, Mme E. Lislois, (Béatrice). Quatre frères et trois soeurs lui survivent également: MM. Alfred, Antoine et Georges Claing; Mmes Georges Lavigne, )Marie(; David Messier, (Malvina), et Maurice Houle, (Yvonne). Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer Cloutier, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. H. Voghel, M. Morel, A. Fontaine, J. Anctil, N. Gingras et M. Charron. Le deuil était conduit par les fils du défunt et ses deux frères, MM. Alfred et Noël Claing.

### Le P. M.-Alcantara Dion, nommé au conseil du cercle pédagogique, au Séminaire

**Ancien élève du Séminaire de cette ville, le P. Dion est invité à faire partie du cercle d'études pédagogiques de cette maison.— Une collaboration qui fait naître de nombreux espoirs.**

Le cercle d'études des professeurs du Séminaire de Saint-Hyacinthe, spécialement chargé des questions d'ordre pédagogique, vient de s'adjoindre comme conseiller le R.P. Marie-Alcantara Dion, o.f.m., supérieur du Collège Séraphique des Trois-Rivières, docteur en philosophie de l'Université du Sacré-Coeur, de Milan. Le Père Dion a passé cette semaine près de deux jours à Saint-Hyacinthe, à propos de la réorganisation des cercles d'études du Séminaire. Mercredi soir, devant tous les professeurs de la maison, il a donné une conférence sur les graves problèmes que suscite dans notre province la présente situation de l'enseignement secondaire. Le Père Dion assistera régulièrement aux séances du cercle. Cette collaboration suscite un grand intérêt et fait naître de beaux espoirs.

Le Père Dion est un ancien de notre ville et un ancien du Séminaire. Il est un spécialiste de la pédagogie et l'un des pédagogues les plus avertis du pays. Il y a deux ans, il faisait un second séjour en Europe, pour mener une enquête approfondie sur les institutions d'enseignement secondaire en France, Belgique, Italie, Suisse et Portugal. Il connaît également les méthodes anglaises et américaines. Supérieur du Collège Séraphique des Trois-Rivières, il est encore professeur de pédagogie à la faculté de Lettres de l'Université Laval, Québec; secrétaire de la rédaction de la revue l'*Enseignement secondaire;* secrétaire de la Commission pédagogique groupant les représentants des collèges classiques de la province. Ces collèges viennent en plus de le choisir comme représentant auprès du Conseil de l'Instruction publique, de la province. Ces diverses fonctions disent clairement son incontestable autorité, et quel précieux concours il apportera désormais au cercle pédagogique du Séminaire.

### La ville reçoit $50.000.00 du gouvernement

Un chèque de $50.000., a été reçu à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, venant du gouvernement de la province, et transmis au greffier de la ville, M. Maxime-A. David, avec une lettre de l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, ministre de la Voirie et des Travaux publics. Ce montant de $50.000., a été obtenu comme octroi provincial, devant aider à payer le coût de construction du stade municipal de Saint-Hyacinthe, construit il y a une couple d'années aux fins de venir en aide aux chômeurs de la ville.

# "Un seul chef, l'hon. R.-J. Manion, s'est prononcé de façon définitive contre la conscription", déclare M. Fernand Chaussé

"Après avoir, depuis vingt ans, tonné contre ces impérialistes qui avaient fait la guerre de 1914, alors que le statut de Westminster n'existait pas encore ,alors que le Canada n'était pas encore indépendant, le parti libéral, sans consultation populaire, sans referendum comme il l'avait promis, nous a lancés dans cette tragique aventure d'une guerre en Europe" a déclaré M. Fernand Chaussé au cours d'une causerie prononcée à la radio par l'entremise du poste CKAC.

"Sous la signature de M. Ernest Lapointe, le 10 septembre 1939, ajouta M. Chaussé, le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne. Alors que MM. King et Lapointe n'avaient pas besoin, en dépit de leurs promesses, de mandat explicite pour déclarer cette guerre, ils prétendent maintenant en avoir besoin d'un pour la continuer. D'où le présent appel au peuple. Il ne nous est pas permis pour des raisons de censure que vous connaissez de discuter du bien ou du mal-fondé de notre déclaration de guerre, de notre participation au conflit européen. Nous avons discuté de cette question en temps et lieu, mais en vain! Nous sommes donc en présence du fait accompli, nous sommes en guerre que cela nous plaise ou ne nous plaise pas, nous devons la subir.

**La conscription**

"Si les Canadiens français en général sont prêts à subir cette participation avec plus ou moins de sympathie, plus ou moins d'aigreur, plus ou moins d'indifférence, il est une chose cependant que personne, dans le Québec, ne veut subir à aucun prix et cette chose, c'est la conscription.

"Un seul chef s'est prononcé de façon bien positive, bien catégorique. Ce chef, c'est l'hon. R.-J. Manion, chef du parti national-conservateur. Dès le début de la campagne, le 8 février, à Brockville, en pleine province d'Ontario, il a dit textuellement ceci:

**Les déclarations de M. King**

"Dans toutes les parties du Canada où la conscription est impopulaire, on répand la rumeur que le gouvernement national signifierait la conscription tout comme le gouvernement d'union de 1917. Je note que même M. King dans son discours à la radio hier soir, a fait une allusion qui comportait cette idée. Nul ne connaît mieux que M. King mon opposition à la conscription, parce qu'il était présent à la Chambre des Communes le 30 mars dernier lorsque j'ai pris clairement position sur le sujet. Dans ce discours, je me suis carrément opposé à la conscription comme je le fait maintenant, entre autres pour les raisons suivantes: cela n'est pas nécessaire dans les conditions actuelles de la guerre des événements depuis le début de la guerre ont montré que cette attitude est juste; au cours de la dernière guerre le principal résultat de la conscription, ça été la désunion et la mésentente nationales, cependant que le système ne donnait que très peu d'hommes à notre armée; enfin, le premier devoir d'un homme public, c'est de tenir son pays ensemble, de maintenir l'unité nationale et la compréhension, de ne pas déchirer le pays et de ne pas provoquer la désunion ni de mécontentement sérieux qui pourraient nuire à la conduite de la guerre en ce moment critique dans la vie de notre pays, et alors qu'un effort enthousiaste pour la guerre est chose essentielle".

# L'hon. Robb et M. Héon nient qu'il y ait eu mésentente à l'organisation conservatrice

Les rumeurs de mésententes dans l'organisation natonale-conservatrice, lancées par des journaux du matin, étaient de la pure fantaisie. Les visiteurs qui se sont rendus aux quartiers généraux du parti ont pu constater qu'il n'y avait rien de vrai dans ce canard auquel M. Georges Héon, organisateur du district de Montréal, a eu tôt fait d'ailleurs de couper les ailes en déclarant ce qui suit au représentant de notre journal:

"C'est une pure invention qui provient de l'organisation libérale et qui est fabriquée tout simplement pour tenter d'encourager les partisans libéraux dont l'enthousiasme ne cesse de diminuer de jour en jour. En somme, une invention libérale pour des oreilles libérales".

Ottawa, 4.— L'honorable J. M. Robb, organisateur en chef du parti national-conservateur, a catégoriquement démenti aujourd'hui la rumeur lancée par deux journaux de Montréal à l'effet qu'il y avait des changements dans la direction de l'organisation du parti pour la métropole. "Je suis allé à Montréal jeudi, a-t-il déclaré, et j'ai constaté que la plus grande entente existait entre les membres de l'organisation conservatrice."

# "La victoire du gouvernement national s'avère certaine dans l'Ouest du pays", déclare l'honorable R.-J. Manion

**Port-Arthur, 26.— De retour des provinces de l'ouest, l'honorable R.-J. Manion a déclaré, aujourd'hui, que la victoire du gouvernement national s'avérait certaine dans cette partie du pays.**

"Je n'ai jamais vu un tel enthousiasme, a-t-il dit, pas même en 1930, où nous avons pourtant remporté une éclatante victoire. Les nouvelles qui me parviennent de l'est sont aussi très réconfortantes."

Quoique souffrant d'un rhume, le Dr Manion est en excellente condition pour la lutte. Il adressa la parole ici, à une convention appelée à nommer un candidat contre l'honorable C.-D. Howe, ministre des Transports. Il a aussi assisté à une réunion de fermiers à Kakabeka-Falls, une autre à Fort-William et, après s'être arrêté quelques instants aux salles de l'Army and Navy Veterans et des Finlandais, il prononça une courte harangue à la radio.

En s'avançant vers l'est, le chef du parti national-conservateur a remarqué qu'une campagne tentait de faire croire aux gens que son gouvernement national était synonyme de conscription. Dans ses différents discours, aujourd'hui, il a traité cette question sans ambages, en déclarant formellement que la conscription ne serait pas mieux vue dans certaines parties de l'ouest que dans d'autres districts du Dominion.

Il a passé en revue sa politique à ce sujet, en accusant M. King de parler au nom de l'unité nationale mais de créer, en fait une complète désunion.

Le Dr Manion a réitéré son opposition à l'unification des chemins de fer et fit la remarque qu'il avait été le seul homme public à suivre cette voie. M. King a nommé plusieurs commissions, dit-il, mais aucun travailleur ne fut appelé à en faire partie. Il remédiera à cet état de choses aussitôt que son gouvernement national sera formé, tel qu'il perssent qu'il va l'être inéluctablement.

# M. Manion abolira le permis de radio

**Déclaration du chef conservateur.— Grande assemblée à Montréal, le 19 mars.**

Le chef du parti national conservateur, M. le Dr R. J. Manion, de passage à Montréal, en route vers Sherbrooke, où il prononcera un discours ce soir, a annoncé à la presse ce matin qu'il abolira le permis de radio (taxe annuelle de $2.50) s'il prend le pouvoir le 26 mars prochain.

Voici la déclaration même de M. Manion à ce sujet:

"—On a beaucoup discuté, dans les journaux comme sur les tribunes, la question des permis de radio. Je crois le moment venu d'annoncer mon opinion sur ce point. Je crois fermement qu'il n'y a pas de raison que le possesseur d'un appareil de radio soit forcé de payer $2.50 au Canada pour avoir le privilège d'écouter les programmes radiophoniques, quand le radiophile des Etats-Unis, lui, ne paie rien. Cette taxe de $2.50 est simplement une taxe rabat-joie (nuisance), une taxe qui pèse lourdement sur ceux qui sont le moins en état de la payer.

"De nombreuses raisons peuvent justifier l'abolition du permis de radio, mais je crois qu'il n'est pas nécessaire de les énumérer car elles sautent aux yeux de la plupart des gens. Mon projet est d'abolir ce permis et d'exploiter la radio nationale du Canada sur une base de dépenses proportionnées aux revenus. Il y a d'autres moyens d'assurer des revenus à la radio nationale que l'imposition d'un permis".

# LE COURRIER DE TANTE ODILE

Bonjours chères lectrices,

Aux correspondantes nombreuses qui m'ont envoyé leurs souhaits de prompt rétablissement, un gros merci et au petit groupe qui ont poussé l'intérêt qu'ils portent à Tante Odile jusqu'à m'interroger sur la raison de mon séjour à l'hôpital et la longueur de mon stage là-bas, je suis heureuse de vous écrire "en convalescence", chez-moi, après avoir payé tribut au scalpel bienfaiteur du chirurgien qui ordonnait sévèrement l'enlèvement d'une tumeur que je semblais avoir nourrie avec complaisance depuis dix ans.

La nouvelle de mon rétablissement doit être une bonne nouvelle aux lectrices qui attendent une réponse à une lettre personnelle depuis un temps que chaque semaine rend plus long. Qu'à cela ne tienne. Je suis au repos complet pour un an! Je vous donne même la permission de vous réjouir, de ce que mon unique occupation sérieuse sera mon travail de recherches au profit du courrier et de mes charmantes lectrices qui doivent maintenant désespérer de recevoir une réponse qui se fait tardive, de semaine, en semaine.

A bientôt, et mille bonnes choses pour la conquête de la vie.

Tante Odile
du Courrier de Saint-Hyacinthe
974, rue Roy, apt 3 Montréal.

* * *

*Question.*— Il me fait plaisir, après avoir lu le Courrier quelquefois de venir à mon tour vous interroger. Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire mon caractère par mon écriture et ma date de naissance? Voulez-vous aussi me dire le caractère de mon ami: je vous donne aussi sa date de naissance mais n'imprimez ni l'une ni l'autre. Pierrette de Saint-Simon.

*Réponse*: Comme les personnes nées entre le 21 septembre et le 21 octobre, vous êtes de caractère psychique, vous avez souvent des pressentiments de choses qui se passeront dans l'avenir et je ne serais pas surprise d'apprendre que vous vous adonniez aux sciences occultes. Votre ami est une personne à l'intelligence très subtile. Il aurait des dispositions comme homme de loi. Il est partisan de la paix. Votre écriture me dit que vous êtes franche, de caractère large, d'idées vastes et de dispositions artistiques.

* * *

*Question*: Lorsqu'on doit aller consulter un médecin, doit-on enlever son chapeau et son manteau avant qu'il nous prie de s'asseoir, même s'il ne nous examine pas. Perplexe.

*Réponse*: En entrant dans l'antichambre du médecin tout homme doit agir comme dans un endroit public. Il enlève son chapeau. Une femme garde le sien. Mais évidement si plusieurs patients vous précèdent, l'homme ou la femme peuvent enlever leur manteau qui leur est d'ailleurs demandé à la porte par la garde-malade du médecin en question, mais la femme garde son chapeau toujours.

* * *

*Question*: Lorsqu'on passe devant une personne au théâtre ou à l'église, venant du fond du fond du banc, doit-on s'excuser? Bienséance.

*Réponse*: Oui, mademoiselle, à l'église on s'excuse discrètement. Au théâtre également.

* * *

*Question*: Voulez-vous me dire s'il vous plait les teintes de manteaux et de costumes-tailleur qui seront à la mode ce printemps? Berthe.

*Réponse*: Toutes les teintes de beige et de gris prédomineront. En plus, vous trouverez des bruns, des bleus marine et quelques verts foncés. Dans les teintes pâles, le rose prédominera. On verra beaucoup plus de tailleurs que l'an dernier.

Tante Odile


Comment se soulager des souffrances du

RHUME de POITRINE



**D'abord**—au coucher, masser la gorge et la poitrine avec du VicksVapoRub. Ceci allègera le mal.

**Ensuite**—pour prolonger encore son action déjà durable, étalez une couche de VapoRub sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chauffé.

**Longtemps après** que le sommeil est venu, le VapoRub continuera à agir—détachant les mucosités—diminuant les douleurs musculaires—dissipant la constriction—dégageant les voies respiratoires—apaisant la toux et soulageant la congestion locale.

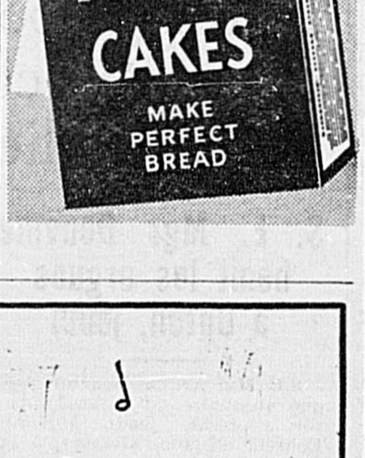
Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS VAPORUB

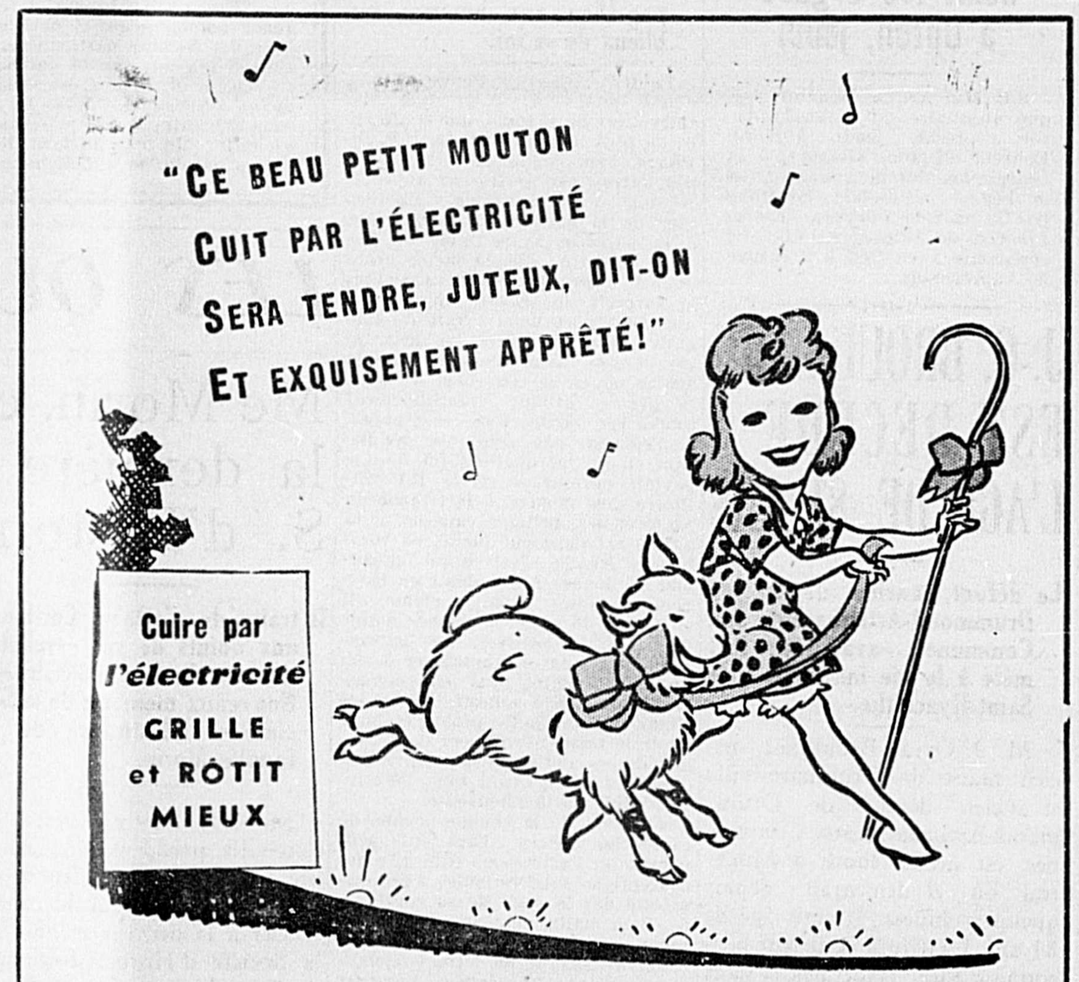


"J'ASSURERAI À VOTRE FAMILLE UN PAIN PLUS SAVOUREUX, PLUS DIGESTIBLE"

FABRICATION CANADIENNE






Venez dès aujourd'hui, voir nos

POÊLES ÉLECTRIQUES 1940

GRATUIT!

Une utile série d'ustensiles en aluminium renforcé



Une bouilloire à thé, une sauteuse et deux casseroles gratuitement avec chaque poêle électrique neuf. Grand choix de modèles divers. Venez aujourd'hui même.

Chaleur ELECTRIQUE rapide et économique qui vous donne plus de temps de loisir et beaucoup moins de travail, étant si PROPRE. VOILA ce que vous apporte la cuisson par L'ELECTRICITE.

Installé dans votre cuisine

POUR $10 seulement

COMPTANT

3 ans pour payer le solde

Ne différez pas. Commencez dès maintenant à jouir des bienfaits de la cuisson par l'électricité.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

*"Appartenant à ceux qu'elle sert"*



POUR CUIRE AVEC MEILLEURS RÉSULTATS, EMPLOYEZ LA "MAGIC"

3 générations y ont mis leur confiance





# PETITES ANNONCES

LOGEMENTS A LOUER dans différentes parties de la ville. S'adresser à 102, rue Ste-Anne, ou à la succession Eugène Benoît.

**De $5.00 à $12.00**
Vous pouvez acheter un bon Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de P

A VENDRE, 2 terrains 150 pieds coins des rues Laframboise et Lacotte, à bonnes conditions. S'adresser à Lucien Lagassé, rue Concorde.

A VENDRE, lustres électriques (fixtures), pour salon, salle à dîner, passages, etc. En excellent état. Bon marché. S'adresser au Courrier.

A VENDRE.— Terrain de 100 x 120, sur les bords de la rivière Yamaska, au village de La Providence, en face du domicile de M. Paul-Emile Poirier. S'adresser à J.-B.-E. Durocher, 84, rue Saint-Simon.

INSPECTION GRATIS.— Nos hommes de service font l'inspection de toutes les marques de lessiveuses, repasseuses et balayeuses gratuitement. Travail garanti. Lubrification et huile changée $1.00.
Beatty Bros. Ltd., Tél. 920, rue Cascades.

A LOUER.— Appartements chauffés, CONCIERGERIE, 4, 5, 6 et 7 pièces. Chambre de bain tuile, douche. Vidanges, escaliers intérieur et extérieur, trottoirs, etc., entretenus hiver et été. Maison moderne en construction, La Providence, pouvant être occupée 1er mars. Garages chauffés. Prix raisonnable. S'adresser au Dr R. Rajotte, Tél.

A VENDRE, 25,000 feuilles Toiture Galvanisée Ordinaire Council Standard. Pour estimé envoyez longueurs du faîte au chevron.
EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1335 Delorimier, Montréal.

A LOUER.— Logement de 6 pièces, moderne, planchers en bois franc, chambre de bain, grande dépense, réservoir à eau chaude en cuivre, garage, situé à 95, rue Saint-Pierre, La Providence, voisin de l'église du Précieux-Sang. S'adresser à Ovila Phaneuf, 253, rue Girouard.

A LOUER: logement de 5 pièces, chauffé avec garage chauffé, situé à 284, rue Girouard. S'adresser à M. Raoul Lassonde, 217, rue Girouard. Tél. 527 ou 350.

LOGEMENT A LOUER.— Logement chauffé, 3 pièces, chambre de bain, garage chauffé. S'ad. à 146, rue Laframboise.

A VENDRE.— Maison en bois de 9 pièces, repeinte à neuf; système de chauffage, planchers de bois franc, réservoir à eau chaude, etc. Aussi terrain de 120 x 150 pieds. S'adresser à Mme Achille Rousseau, Ste-Rosalie, Qué.

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, cuisinette, chauffé. Eau chaude à l'année. Douche. S'adresser à J.-Alcide Théberge, 41, rue Morison. Tél. 520.

VENDEURS DEMANDES.— Installez-vous dans un commerce à votre compte. Vendez produits Jito tels que: épices, essences, articles de toilette, médecines, thé, café. Faites gros salaire. 3 SPECIAUX chaque mois — 30 jours d'essai SANS RISQUE. Sans obligation, demandez catalogue, détails complets. Cie Jito, 1435, Montcalm, Montréal.

A VENDRE beau grand terrain, 54 x 112, rue Laurier. Aussi terrain 100 x 125 sur le bord de la rivière Yamaska, route allant St-Damase, près de la ville, plus beau site pour maison d'été. S'adresser à D. Hérard, 60, rue Cascades, Tél.

A VENDRE, automobile Willys-Knight en parfait ordre. Bonnes conditions. On peut voir cette automobile tous les soirs excepté vendredi et samdei. S'adresser à M. B.-J. Hébert, photographe, 10, rue Héloise.

CHIEN A VENDRE.— Chien chinois (Chow-Chow) à vendre. On peut donner tous les certificats exigés. S'adresser à 5, rue Tellier. Tél. 851.

## Défense d'avancer

Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée au nom de Mme Joseph Brouillard (Palmena Millier), sans une autorisation signée de ma main.

Mme Joseph Brouillard
(Palmena Millier)
La Providence

St-Hyacinthe,
23 février 1940.

23fév.-1-8-15 mars


**Propriété à vendre**
**Occasion spéciale pour rentier**

Jolie propriétée située dans Village St-Barnabé près de l'église et de l'école, 6 pièces, eau courante, électricité, dépendances et grand jardin, le tout en bonne condition. Prix: $1,000.00 seulement — Termes faciles si désirés pour acheteur sérieux. S'adresser à Wilfrid GIROUARD, 4050, Ave. Marcil, N.D.G., Montréal Tél.: — Dexter 7832

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice Duplessis

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier

68e ANNEE No. 3

VENDREDI 8 MARS 1940

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 8 MARS 1940

## Des idées claires

**C'est ce qu'on trouve dans les discours de l'hon. M. Manion, comparativement aux demi-vérités et aux faux-fuyants dont sont farcies les déclarations de l'hon. M. King.— La conscription, la fusion des chemins de fer, la canalisation du Saint-Laurent, l'unité nationale, le chômage chez les jeunes.**

La campagne électorale, en vue des élections fédérales du 26 mars, se continue régulièrement à travers le pays. Tous les candidats n'ont pas encore été choisis, mais leur nombre s'accroît de jour en jour. Les positions se précisent, certaines idées même s'éclaircissent. C'est autant de gagné, car il n'est pas toujours facile de se retrouver dans les déclarations des politiciens. Alors que les orateurs du parti libéral, M. King en tête, se complaisent à leur habitude dans l'à-peu-près prudent et les finasseries genre diplomatique, M. Manion, chef du parti national-conservateur, et ses principaux lieutenants, ont à leur crédit un certain nombre d'idées fort nettes. Sur le service militaire, obligatoire, sur la fusion possible des chemins de fer, la canalisation du Saint-Laurent, l'unité nationale, le chômage chez les jeunes, M. Manion et ses amis ont dit des choses claires, qui ne prêtent à aucune équivoque. On est fixé sur ce qu'ils pensent. Il est à noter que, sur les mêmes sujets, les politiciens libéraux ont jugé à propos, jusqu'ici du moins, de se tenir cois, ou ils ont essayé de se compromettre le moins possible, s'en tenant à des réponses évasives, quand ils étaient interpellés, ou se mêlant dans leurs précautions oratoires et leurs subtiles réticences. Le résultat, c'est que l'on sait aujourd'hui ce que veut M. Manion, et l'on n'a pas une idée sérieuse de ce que peut vouloir M. King, si ce n'est la réélection et une approbation, de la part du peuple, de sa politique de guerre, de ses dépenses de guerre, de sa façon cavalière de dissoudre le Parlement.

* * *

Du seul point de vue canadien-français, l'un de ceux qui intéressent le plus la province de Québec, il semble que M. Manion offre certaines garanties que l'on ne saurait trouver chez M. King. Pour ce qui est des deux chefs eux-mêmes, M. Manion *est sûrement le mieux* préparé à comprendre nos compatriotes, du double fait qu'il est catholique et marié à une Canadienne française. Ses enfants parlent naturellement le français et ils se sont aussi mariés chez les nôtres. A plusieurs reprises, M. Manion s'est encore déclaré contre le service militaire, obligatoire, et l'on sait jusqu'à quel point l'idée d'un tel service répugne à nos populations. Répondant à un ancien soldat qui l'interpellait, au cours d'un discours prononcé à Fort William, Ont., le chef du parti national-conservateur déclara qu'à son point de vue l'unité nationale, vraie, avait encore plus d'importance que la conscription, ou la constitution d'une armée canadienne. L'ancien soldat s'inquiétait de ce que deviendrait l'armée canadienne, si, le volontariat ne fournissant pas assez d'hommes, la conscription n'était pas imposée. On sait que M. Manion a dit également son opposition à la fusion des deux grands réseaux de chemin de fer du pays, et son premier lieutenant dans Québec, M. Georges Héon, a condamné l'idée de la canalisation du Saint-Laurent. Parlant samedi dernier à Belleville, Ont., M. Manion s'est attardé au problème du chômage chez les jeunes, soulignant qu'il est au moins 300.000 jeunes gens au pays qui n'ont jamais eu l'occasion de travailler, parce que le travail manque. Cette situation, a-t-il dit, ne peut durer. Et il a recommandé l'entreprise de grands travaux publics, aux fins de procurer de l'emploi aux jeunes chômeurs.

* * *

Ce coup d'oeil rapide sur quelques idées de M. Manion, celles qui intéressent au premier chef la population de notre province, souligne la différence entre lui et son adversaire, M. King. Ce dernier, depuis tant d'années qu'il se produit sur la scène parlementaire, s'est fait une réputation unique dans l'art de porter la parole pour ne rien dire de définitif, chacune de ses phrases étant habituellement comme une porte ouverte à l'interprétation fantaisiste des auditeurs. Sur la question guerre et conscription, M. King et ses lieutenants ont dit tant de choses contradictoires qu'il n'est pas aujourd'hui un enfant à l'école qui peut leur faire confiance. Le parti libéral, dont M. King est le chef à Ottawa, favorise la canalisation du Saint-Laurent, laquelle rendrait sans doute service aux Etats-Unis, mais qui aurait pour effet de ruiner l'un après l'autre les ports du Québec et de la Nouvelle-Ecosse, de Montréal à Halifax. Depuis qu'il est au pouvoir, M. King n'a pas trouvé une solution vraie au problème du chômage, disant à tout propos que le pays n'avait pas d'argent à consacrer à de grands travaux d'ordre public. Ce manque d'argent, on l'a vu, n'a pas empêché M. King de se lancer dans une aventure guerrière qui coûte un million par jour au Canada. Bien plus, le peuple se demande ce qu'il advient de ce million dépensé chaque jour, dont on ne voit que peu près nulle part les effets? Quant aux chemins de fer, M. King paraît admettre qu'il y a problème; il caresse l'idée d'une fusion, ne le dit pas ouvertement, ne dit pas non plus qu'il combattra l'idée de cette fusion. A son habitude, sur tous les sujets, à propos de tous les problèmes, M. King semble se ménager à la fois une demi-douzaine de portes de sortie. Il est vacillant, comme il a toujours été. Il n'a pas d'idées nettes, n'en a jamais eues. Il n'offre pas de solutions sérieuses aux problèmes qui crèvent chez nous les yeux. Il prétend. Le principal objet de sa campagne paraît être de se faire réélire. A plus tard l'étude des problèmes canadiens.

**Harry BERNARD**

# LETTRE DE QUÉBEC

## EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

### M. BOUCHARD ET L'ESPRIT DE PARTI

Parlant l'autre jour en Chambre à Québec, l'hon. T.-D. Bouchard, répondant à l'hon. M. Duplessis, déclara qu'aucune destitution inspirée par l'esprit de parti n'avait eu lieu dans les deux ministères qu'il dirige. Les seules destitutions approuvées le furent, dit-il, avec l'intention de réinstaller les fonctionnaires qui avaient été remerciés de leurs services, depuis 1936. En dehors de ce qui concerne ces cas spéciaux, les employés nommés par l'administration Duplessis ne furent pas inquiétés. Ne connaissant pas les détails d'administration dans les ministères provinciaux de la Voirie et des Travaux publics, il ne nous appartient pas de contester la déclaration de M. Bouchard. Il est certain, toutefois, que le principe qu'il dit avoir mis de l'avant, à Québec, n'a guère été respecté dans son comté de Saint-Hyacinthe. Non seulement les anciens fonctionnaires destitués à Saint-Hyacinthe, ont été réinstallés, mais nombreux sont ceux qui, nommés sous le régime de l'Union nationale, ont été mis à pied et remplacés, depuis octobre dernier, par des hommes dont les attaches au parti libéral ne sauraient être mises en cause. On n'a qu'à regarder un moment, pour s'en rendre compte, vers le magasin de la Régie des Alcools, le bureau du Percepteur du Revenu, le bureau des Pensions de Vieillesse, etc., Si M. Bouchard est le même homme à Saint-Hyacinthe et à Québec, il juge en vertu de principes différents, selon qu'il se trouve dans un endroit ou dans un autre. Car on a bien le droit de penser que les nominations faites à Saint-Hyacinthe, depuis l'avènement de l'hon. M. Godbout, le furent avec son approbation, et à sa connaissance.

### LE BLOC LIBERAL

Me Jean Penverne a été choisi comme candidat conservateur, aux élections fédérales du 26 mars, dans la circonscription électorale de Chambly-Rouville. Dans le discours qui a marqué dimanche dernier l'ouverture de sa campagne, à Marieville, M. Penverne a ridiculisé avec beaucoup d'à-propos ce qu'on appelle à Ottawa le bloc libéral. Depuis de nombreuses années, c'est comme un honneur pour les libéraux de notre province d'envoyer dans la capitale fédérale une série standardisée de députés, tous imbus de principes libéraux et ne jurant que par eux, et qui croient que le pivot de l'univers se trouve dans la poche de gilet de leur chef. Or ces députés libéraux, Canadiens-français pour la plupart, constituent ensemble le bloc libéral, soit une masse inerte sur laquelle leurs concitoyens n'ont jamais pu compter. Une fois à Ottawa, le bloc reste bloc, sans plus. Tous les députés constituant le bloc doivent penser de la même façon, sur tous les sujets, aucun n'ayant droit à une opinion personnelle. Cela est tellement vrai qu'un homme comme M. Jean-François Pouliot, qui a de la personnalité, a des idées à lui et n'aime pas se sentir en laisse, fait d'un bout de l'année à l'autre le désespoir de ses collègues, lesquels le considèrent comme une mauvaise tête, un homme dont il faut se méfier tout le temps, à qui l'on ne peut sûrement pas confier les secrets du parti. A Marieville, M. Penverne a mis la population en garde contre le bloc libéral, faisant des voeux pour qu'il ne soit pas reconstitué à Ottawa. Ce bloc libéral, a-t-il dit, n'a jamais rien fait de tangible pour la race canadienne-française. *"Je défie les députés du bloc libéral de prouver qu'ils ont fait quelque chose, ou plutôt je les accuse d'avoir violé les droits des Canadiens français. Les Canadiens français n'ont plus le prestige dont ils jouissaient avant la formation du bloc libéral."* Et il concluait, sûrement avec justesse: *Si vous voulez des députés qui travaillent contre vous au lieu de travailler pour vous, envoyez un bloc libéral à Ottawa. Non, pour le salut de Québec, il ne faut pas que l'histoire du bloc libéral se répète.*

### LE SUFFRAGE FEMININ

Ceux qui, dans la province de Québec, comptaient sur le suffrage féminin, à échéance plus ou moins brève, pour redorer leur blason politique, ont sûrement éprouvé un désappointement en apprenant l'opinion de S.E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, sur la mesure que le gouvernement Godbout se promettait de soumettre aux Chambres. Dans un communiqué spécial, rendu public samedi dernier, S.E. le Cardinal a déclaré que l'Eglise s'opposait au projet du gouvernement d'inaugurer le suffrage féminin. Et ce pour quatre raisons bien précises: 1.— parce que le vote des femmes détruirait l'autorité du père et l'autorité familiale; 2.— parce qu'il exposerait les femmes à toutes les passions et aux aventures électorales; 3.— parce qu'il est évident que la grande majorité des femmes ne le désire pas; 4.— parce que les réformes économiques, sociales ou sanitaires, peuvent être mieux obtenues par les associations et organisations féminines que dans l'arène populaire. Voilà qui est court, clair, non équivoque. Il est possible que M. Godbout jette au fond de ses tiroirs le projet de loi avec lequel il se proposait de flatter cette partie de la population qui, jusqu'ici, avait échappé à l'empire des politiciens. Il est probable du moins qu'il ne se compromettra pas plus avant. Peut-être est-il content, au fond, que l'aventure ait ainsi tourné. Chose certaine, comme l'a mentionné S.E. le Cardinal Villeneuve, l'immense majorité des femmes ne désire pas chez nous le droit de vote. La lettre des Fermières de Saint-Valérien de Shefford, adressée à ce sujet au Premier ministre, la semaine dernière, et dont nous avons publié la teneur, en est une preuve entre cent autres.

H.B.

**ADOPTION DE L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.— LE DISCOURS DU BUDGET SERAIT PRONONCE LE 12 MARS.— M. VALMORE BIENVENUE, ORATEUR SUPPLEANT DE LA CHAMBRE.— REORGANISATION COMPLETE, AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE.— SEPT SERVICES, AU LIEU DE ONZE.— LES TITULAIRES DES NOUVEAUX SERVICES.— LE SUFFRAGE FEMININ.— DISCOURS DE M. JOHN BOURQUE.— A PROPOS DES FONCTIONNAIRES.—M. BOURQUE DONNE DES PRECISIONS.**

L'Adresse en réponse au discours du Trône a été adoptée, mardi après-midi, sans que l'Opposition ne réclame le vote et après un débat qui a été particulièrement bref.

L'honorable M. Godbout, premier ministre de la province, a annoncé, à l'issue de la séance que le budget serait considéré le 14 courant. De son côté, l'hon. M. Duplessis, chef de l'Opposition, s'est plaint que la législation du gouvernement ne soit pas prête, après trois semaines de session.— "L'Opposition, dit-il, n'a pas voulu prolonger le débat sur l'Adresse, comme on l'aura remarqué. Mais après trois semaines de session, il n'y a aucune législation de prête." Il ajoute que le gouvernement, s'il veut faire des économies, "devrait commencer par ne pas retarder le travail dispendieux de la Chambre." Et M. Duplessis blâma le gouvernement de n'avoir pas distribué les bills qu'il a présentés en première lecture.

—"Avant l'adoption de l'Adresse, réplique le premier ministre, le gouvernement n'a pas le droit de présenter aucune législation importante." Et il assura le chef de l'Opposition que les députés auront à leur disposition les projets de lois, avant que leur étude ne soit entreprise à la Chambre.

**Le discours du budget**

Le discours du budget doit être prononcé le 12 courant, mais suivant la coutume, cette date a été fixée "pro forma" et il est peu probable que les Chambres n'entreprennent de discuter la situation financière de la province, deux jours avant l'ajournement prévu à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Valmore Bienvenue, C. R., député de Bellechasse, a été choisi, à l'unanimité de la Chambre, président du comité plénier, c'est-à-dire Orateur suppléant de l'Assemblée législative.

Au cours de la séance, M. Alexis Caron, député de Hull, a continué le discours qu'il avait entrepris la veille, s'attachant particulièrement à étudier la législation ouvrière de l'administration précédente. A plusieurs reprises, comme le député de Hull décochait des traits trop directs au chef de l'Opposition, celui-ci en a appelé à l'Orateur de la Chambre, l'hon. M. Bissonnette, qui a rappelé le député à l'ordre.

M. Charles Delagrave, député de Québec-ouest, a terminé le débat sur le budget, en présentant plusieurs suggestions des plus pratiques, particulièrement en ce qui concerne l'instruction publique.

**Réorganisation agricole**

Comme M. Adélard Godbout, premier ministre, l'a laissé entendre l'automne dernier, le ministère d'Agriculture, a selon lui et ses conseillers, besoin d'être déorganisé, non dans l'idée de détruire ce qui s'est fait ou en restreindre le rayonnement, mais pour en mieux coordonner les énergies et les mettre en fonction plus directe avec l'homme pour lequel elles travaillent: le cultivateur.

Pour des raisons de bonne administration, il a paru à M. Godbout que les services actuellement existant pouvaient être réduits de onze à sept.

Voici la structure du nouveau ministère de l'Agriculture. Il sera composé de sept services comprenant des divisions auxiliaires.

Placé sous la direction du sous-ministre, se trouvera désormais un directeur des services chargé de répartir, de coordonner et de contrôler le travail de ces nouveaux organismes.

1.—Le premier s'intitule service de la propagande et comporte les trois divisions suivantes: a) les agronomes; b) les sociétés et cercles agricoles; c) les cercles de jeunes.

2.—Cinq divisions seront groupées sous le nom service de grande culture. En ressortiront les questions relatives à a) la production végétale; b) aux exploitations de fermes; c) aux établissements agricoles; d) à la cartographie agricole; e) aux engrais et amendements.

3.— Le service de l'industrie animale réunira trois divisions: a) l'élévage; b) la médecine vétérinaire; c) l'industrie laitière.

4.— Le service de l'horticulture, avec trois divisions, poursuivra la tâche a) de développer la culture des légumes et des fruits, b) de les défendre contre les maldaies, les insectes et l'envahisement de mauvaises herbes, c) de créer certaines industries dérivées des cultures maraîchère et arboricole.

5.— Le service de l'économie rurale groupera sous sa surveillance les trois organismes suivants: a) la coopération; b) les enquêtes; c) la statistique agricole. Ce service était resté sans titulaire depuis deux ans.

6.— Le service du génie rural ramifiera la direction d'un ingénieur civil; a) une division du drainage, qui, par ses techniciens, pourvoira avec ampleur les gigantesques travaux d'égouttement commencés en 1930 b) une division des constructions rurales, où plans et devis seront fournis gratuitement; c) une division de la mécanique agricole entièrement nouvelle, où l'on donnera des directives sur l'usage et l'entretien de l'équipement de la ferme.

7.— Enfin, dernier dans la présente liste parce qu'il n'est pas encore tout à fait mis sur pied, mais bien loin d'être en importance le dernier dans l'esprit de M. Godbout, sera créé un service des marchés. Il est probable que cet organisme aura ses bureaux à Montréal.

Il constituera un agent de liaison entre producteurs et consommateurs; il coordonnera les efforts des vendeurs et fera connaître les besoins des acheteurs. Il visera à corriger les points faibles de la prodduction, à indiquer où sont les sources d'approvisionnement, bref à écouler nos denrées. Déjà on peut annoncer que notre province sera dotée de quelques nouvelles industries qui remédieront aux déficiences de notre économie actuelle.

Les titulaires de ces nouveaux services sont les fonctionnaires suivants:

M. Adrien Morin, B.S.A., a été nommé directeur des services et continuera d'occuper le poste de chef du service de l'industrie animale. Les autres nominations se lisent comme suit: M. Josaphat Proulx, B.S.A., à la propagande; M. André Auger, B.S.A., à la grande culture; M. J.-H. Lavoie, I.F., B.S.A., à l'Horticulture; M. Ronald Ferron, B.S.A., à l'Economie rurale; M. David Clerk, I.C., au Génie rural.

Une collaboration intime et minutieuse sera établie entre les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, de façon que le travail initial fait pour le colon s'harmonise rationnellement avec le travail corollaire fait pour l'agriculture; le plus grand souci sera apporté à cette concentration des activités.

**Le vote des femmes**

En dépit des graves objections signalées par Son Eminence le cardinal Villeneuve, samedi, M. Adélard Godbout a annoncé mardi soir qu'il présentera le bill ministériel sur le suffrage féminin.

La déclaration a causé à la fois une vive surprise et de l'enthousiasme chez un grand nombre de députés ministériels qui ont applaudi bruyamment le premier ministre. Un bon nombre de députés n'ont pas caché, après la séance, que la question même du suffrage féminin ne les enthousiasme pas outre mesure, mais qu'ils sont enchantés de la déclaration catégorique et cinglante du premier ministre, pour d'autres raisons. D'autres affirment même que c'était là une séance désormais historique et qui marquera une grande date dans l'évolution de notre histoire politique.

**M. John Burque**

Parlant mardi à la Chambre, l'hon. John Bourque, ancien ministre de l'Union Nationale, a traité entre autres sujets des fonctionnaires.

On a dit, a-t-il noté, que sous le régime Duplessis, il y avait 3,177 employés de plus. Mais on n'a pas dit par exemple que sur ce nombre il y avait 1300 jeunes gens des oeuvres de l'aide à la jeunesse, payés par le fédéral et le provincial. On n'a pas dit non plus que nous avons dû engager plus de fonctionnaires pour l'Office du crédit agricole, l'Office des salaires raisonnables, le service des pensions aux mères nécessiteuses, aux vieillards, aux aveugles, et autres organismes nouveaux créés par suite des nouvelles législations sociales.

Nos adversaires avaient promis de diminuer le nombre des fonctionnaires. Tout ce qu'ils ont fait ça été de mettre à la porte les personnes employées par le régime Duplessis, pour les remplacer par les employés de l'ancien régime Taschereau. On en a même réinstallé qui avaient été destitués sous le régime Taschereau, et pour cause.

Si M. Godbout est opposé à l'augmentation du fonctionnarisme, il devrait critiquer ses amis du fédéral, qui depuis septembre 1939 ont engagé 2,700 fonctionnaires nouveaux.

Ce qui a été particulièrement révoltant, dit M. Bourque, c'est le procédé employé pour la guillotine politique. On a procédé à des exécutions en masse, sans aucun avertissement, et on est même allé jusqu'à profiter de la période des fêtes pour jeter des centaines de personnes sur le pavé, sans s'occuper si on jetait à la misère des pères de famille, des veuves ayant charge de famille, etc.

Après cela on viendra nous parler d'unité nationale!

———:-o-:———

**Naissance**

M. et Mme Wellie Roy, (Antoinette Auclair), de Roxton Falls, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Jean-Paul-Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Roy, oncle et tante de l'enfant.

# AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations dans l'hôtel de ville, le lundi, quatre mars mil neuf cent quarante, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents MM. les échevins Guillet, Richer, Picard, Godbout, Bergeron, Chabot, Sylvestre, Gobeille, Fontaine et Graveline, formant quorum sous la présidence de M. l'échevin Guillet, maire-suppléant.

Les minutes des deux dernières séances sont approuvées telles que lues, sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Richer.

Le conseil prend connaissance de la correspondance suivante qui lui a été adressée depuis la dernière séance, et qui est ensuite mise aux archives:

Une lettre de remerciements de la part de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, pour la résolution adoptée à sa demande recommandant la passation d'une loi obligeant les conducteurs de voitures hippomobiles sur les voies publiques de pourvoir leurs voitures de lumières la nuit.

Une lettre de la Chambre de Commerce offrant au conseil ses services auprès des représentants d'industries désirant s'établir dans la ville, et priant le conseil de lui fournir les noms de ces industries ou de leurs représentants dès qu'il aura reçu une demande d'information dans ce sens.

Des lettres de Mme L. de Lotbinière Harwood, directrice du Comité Provincial de défense contre la Tuberculose, remerciant le maire d'avoir bien voulu assister à la principale des conférences anti-tuberculeuses données en ville, et le conseil en général pour avoir voté et payé la somme de $325.00 couvrant une partie des frais de cette série de conférences.

Un document émanant du Ministère des Travaux Publics du Canada, par lequel le Gouvernement du Canada remet officiellement à la cité le mur de soutènement qu'il a fait construire l'an dernier sur une partie du rivage de l'Yamaska longeant la cité.

Une lettre de Lady Tweedsmuir, et une autre de l'honorable Secrétaire d'Etat du Dominion, remerciant la cité des résolutions de sympathies qu'elle a adoptées à l'occasion du récent décès du gouverneur général du Canada.

Des remerciements de Son Excellence Mgr Arthur Douville pour les félicitations et les voeux qui lui ont été adressés par le conseil municipal lors de son élévation à l'épiscopat et de sa nomination au poste d'évêque-auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe.

Les rapports suivants sont produits et mis aux archives:

Départements de la police et des incendies pour le mois de février dernier;

De la Cour du Recorder pour le mois de février;

Un rapport du Directeur des Services avisant le conseil que les officiers de l'Unité Sanitaire lui ont fait savoir qu'un nombre assez considérable de vaches appartenant à des fournisseurs de lait écoulant ce produit dans la cité étaient contaminées, et qu'il serait prudent de protéger la population soit en décrétant la pasteurisation obligatoire temporaire du lait, soit en trouvant un autre moyen de protection.— L'échevin Graveline propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu qu'il soit ordonné aux officiers de l'Unité Sanitaire de ne tolérer en ville aucune livraison de lait provenant de troupeaux contaminés, à moins que ce lait n'ait subi les traitements scientifiques qu'ils jugeront à propos de recommander pour sa purification.

Un rapport du Directeur des Services recommandant l'achat raboteur usagé afin de compléter l'outillage de l'école des arts qui sert en même temps pour certains travaux de menuiserie exécutés par les employés de la ville. L'échevin Picard donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas cent cinquante dollars soit mise à la disposition du directeur des services pour payer l'achat qu'il recommande ainsi que d'un moteur approprié.

Un rapport du prix moyen de vente de l'énergie électrique durant l'année 1939.

Un rapport des recettes du département de l'électricité durant le mois de janvier, et du mouvement des abonnés, durant la même période.

Le conseil prend connaissance d'un nouveau rapport du Directeur des Services concernant la réclamation de la cité contre les compagnies d'Utilités Publiques pour usage des poteaux appartenant à la ville. Laissé sur la table.

Les offres de services reçues des personnes dont les noms suivent sont déposées au dossier des demandes d'emploi: M. J. E. Bissonnette, comme préposé à l'entretien des lignes électriques; M. J.T. Martin, pour emploi divers; M. Hormisdas Gauthier, comme conducteur de camion.

La demande d'octroi de M. Gérard Côté pour lui permettre de rencontrer ses frais de déplacement dans les diverses courses auxquelles il doit prendre part est laissée sur la table.

A la demande d'aide de l'Ave Maria, il est unanimement décidé de faire immédiatement remise à cette association de la somme qui lui a été allouée au budget de 1940.

Le conseil prend connaissance d'une requête signée par un nombre considérable de résidents de la rue Héloise le priant d'amender le règlement de la Construction actuellement en vigueur à l'effet de permettre la construction et le maintien d'établissements de commerce sur la partie de cette dite rue sise entre la rue Désaulniers et les limites ouest de la cité.

L'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le règlement de Construction, No. 519, à l'effet de permettre l'érection d'établissements commerciaux sur la partie de la rue Héloise sise entre la rue Désaulniers et les limites ouest de la ville.

Lu une lettre du Club de Gouret par laquelle ce dernier remet à la cité le Stade municipal qui lui avait été temporairement prêté sous certaines conditions. Cette lettre est accompagnée d'un rapport du directeur des services qui est laissé sur la table.

Le greffier communique au conseil que la cité a reçu du Commissariat des Incendies de la Province un octroi de $461.-63 pour avoir uniformisé les pièces de raccordement de son système de protection contre les incendies.

Le conseil prend connaissance d'une lettre adressée par l'hon. T.D. Bouchard au greffier le 28 février dernier, lettre contenant un chèque de $50,000.00 que l'hon. député du comté de St-Hyacinthe a obtenu du gouvernement de la province, pour la cité, comme aide à la construction du stade municipal, ainsi que les suggestions qu'il croit devoir recommander au conseil concernant l'utilisation de ces argents.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu que des remerciements soient adressés au député de ce comté à la Législature, l'Hon. T.D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux Publics, et maire de Saint-Hyacinthe, pour le trouble qu'il s'est donné et le succès qui a couronné ses efforts dans les démarches qu'il a faites auprès des autorités provinciales pour obtenir cet octroi de $50,000.00 sur lequel le conseil avait cru pouvoir compter lorsqu'il décréta la construction du stade municipal.

L'étude des plans du viaduc de la rue Ste-Anne est remise à une prochaine séance, alors que le directeur des services aura eu le loisir de les étudier et sera en mesure de donner au conseil les informations dont il aura besoin dans cette affaire.

Production est faite des soumissions qui ont été adressées au greffier pour la fourniture des uniformes et casquettes pour les constables qui sont les suivantes: Auger et Gaucher, $40. $45.00 l'unité; Cusson et Cusson, $39.00, $45.00 l'unité; M.O. David et Cie, Enrg., $42. l'unité; A. Perreault, $39.25 et $40.75 l'unité; J.A. Lussier, $38.00 et $36.00 l'unité.

Casquettes: Cusson et Cusson, $5.50 et $3.25; M.O. David et Cie Enrg., $9.00 et $3.95 A. Perreault, $7.70 et $3.15.

Ces soumissions sont référées aux présidents des comités de police et feu avec prière de faire rapport à la prochaine séance régulière ou en ajournement de la présente.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Bergeron propose, appuyé par l'échevin Chabot, et il est résolu qu'une somme de cinq mille trois cents ($5,300.00) dollars, à être tirée des réserves accumulées sur l'exercice des années antérieures, soit votée pour payer le prix de l'achat de la propriété de M. Conrad Sicotte dont l'acquisition a été décidée à la dernière séance.

L'échevin Sylvestre propose, appuyé par l'échevin Fontaine, et il est résolu que ce conseil autorise Mtre Ph. Pothier, avocat, à prendre au nom de la cité de Saint-Hyacinthe, contre MM. François Hétu et Gérard Duval, de Trois-Rivières, toutes procédures en recouvrement auxquelles elle pourrait avoir droit à quelque titre que ce soit résultant de la non-observation d'une ou plusieurs des clauses du bail intervenu entre la cité et les dits Hétu et Duval pour la location du stade municipal et de l'annulation subséquente de ce bial par ces dits locataires.

L'échevin Sylvestre propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu que Me Pothier, avocat, soit chargé de réclamer au nom de la cité, de M. C.G. Grimaldi de Montréal, le montant des dommages causés à une voiture municipale lors d'une collision qui s'est produite le 16 janvier dernier entre sa voiture et celle du chef de police.

Sur la proposition de l'échevin Sylvestre, appuyé par l'échevin Fontaine, il est unanimement décidé que les préposés aux balances publiques seront déplacés, M. Léon Houle devenant en charge de la balance de la rue St-Michel, et M. Albert Lussier de celle du Marché à Foin.

Sur la proposition de l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Picard, il est unanimement décidé d'ajourner la présente séance à samedi soir prochain, à huit heures de la soirée, pour y prendre en considération les questions de l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pu être liquidées ce soir.

Et la séance est levée.

—:-o-:—

## THEATRE CORONA

"Rappel Immédiat" qui prendra l'affiche samedi en matinée, 9 mars, au Corona, est, l'on s'en doute un peu, inspirée des événements de septembre dernier.

Plus exactement, il est basé sur les moments d'angoisse du mois d'août 1939 alors que les diplomates, une dernière fois, tentèrent de sauver la paix du monde.

Le film a été tourné dans la période de fièvre et suit presque d'heure en heure les réactions du public devant la catastrophe qui se prépare. Eric von Stroheim joue le rôle d'un diplomate qui tout à son oeuvre de paix en vient à négliger quelque peu sa femme, Mireille Balin. Celle-ci grande vedette de cinéma se souvenant qu'elle est française s'émeut de la jeunesse qui va bientôt être fauchée et un sentiment étrange s'empare d'elle, sentiment qui se concrétise en la personne de Roger Duchesne. On imagine un peu le thème du film. Un homme travaille à la paix du monde et risque son bonheur intime. Comment sortira-t-il de l'impasse? C'est le dénouement qui le dira. Mais on peut être assuré que de tels acteurs, auxquels il faut ajouter le nom de Bernard Lancret, font de ce film non pas une oeuvre de fiction, mais une tranche de vie.

Le second film à l'affiche est "L'Etrange Nuit de Noël" avec Jean Servais, André Brulé, et Sylvia Bataille. Ce film policier est la suite du film "Le Chateau des 4 Obèses" que nous avons vu il y a quelques semaines. C'est un drame mystérieux comme le public les aiment.

De mercredi à vendredi inclusivement, le Corona présentera Armand Bernard et Jules Berry dans "La Peau d'Un Autre", Gina Manes dans "La Mystérieuse Lady" et enfin comme troisième et dernier film, on verra la charmante Kate de Nagy dans "LExpress de Monte Carlo".

Samedi soir, 16 mars "Les Comédiens Associés" présenteront "La Femme X", un autre grand succès. Réservez maintenant vos billets à la Pharmacie Brodeur.

## LACHINE L'EMPORTE

C'est par une victoire éclatante que les Rapides de Lachine, de la Ligue Provinciale de gouret, ont commencé leur série éliminatoire de 2-3 contre les Gaulois de St-Hyacinthe. En effet ,mercredi soir, à Lachine, les Gaulois ont été battus par le pointage de 11-3, après avoir mené duarnt la période initiale et une partie de la 2e.

Toutefois, avant le milieu de la 2e reprise. les Rapides n'ont pas langui, bombardant continuellement la cage de Leclerc, qui ne put résister. De fait, les Rapides comptèrent 5 points dans le 2e engagement, puis revinrent dans la période finale pour faire 6 autres points et compléter la déroute des Gaulois.

Ranger, Nickarz et Campbell comptèrent les points du St-Hyacinthe, un dans chacune des trois périodes. Le résultat de cette partie indique clairement que les Gaulois n'iront pas loin dans les éliminations. Seront-ils éliminés vendredi soir, alors que se déroulera à Lachine la 2e rencontre? Tout l'indique. Les Rapides, en outre, sont reconnus comme les plus puissants de la Ligue Provinciale, alignant une pléiade de vedettes. Voici le rapport détaillé de la partie:

ALIGNEMENTS

St-Hyacinthe: buts, Leclerc; défenses, Dugré, Mailley; centre, T. Lemay; ailes, A. Lemay, Bennett. Subs.: Campbell, Cardinal, Nickarz, Ranger, Bertrand.

Lachine: buts: P. Séguin; défenses, Tudin, Demers; centre, Benison; ailes, Bastien, James. Subs.: Millar, J. Séguin, Hurwitz, Pidcock Hayes, Majeau, Terriault.

Arbitrse: Wilcox et Bonnemer.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Hyacinthe, Ranger 13.24
Pun.: Mailley (2), Séguin, A. Lemay.

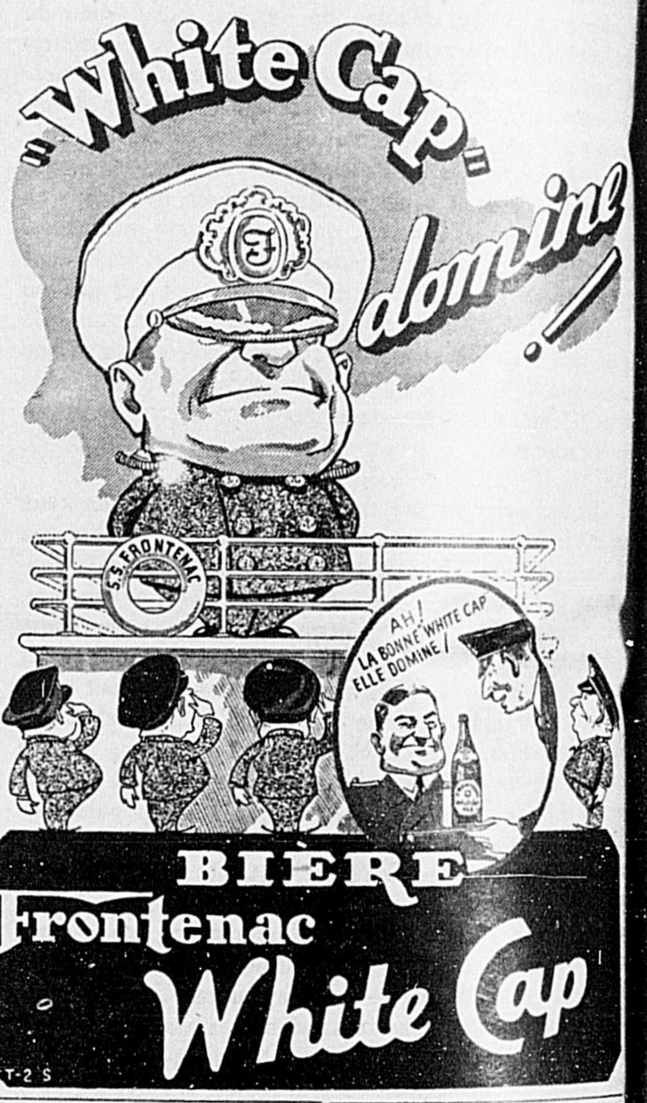
Deuxième période

2—St-Hyacinthe, Nickarz (Ranger)
3—Lachine, Majeau 4.46
4—Lachine, Hayes (Majeau) 5.07
5—Lachine, Benison (Bastien, James) 5.56
6—Lachine, Demers 10.26
7—Lachine, Demers 13.54
Pun.: Mailley, J. Séguin, Majeau. 19.22

Troisième période

8—Lachine, Hayes (Tudin) 2.21
9—Lachine, Bastien (James) 4.46
10—Lachine, Bastien 4.70
11—Lachine, Demers 8.27
12—St-Hyacinthe, Campbell (Nickarz, Ranger) 9.07
13—Lachine, Hayes (Majeau) 13.01
14—Lachine, Majeau (Pidcock) 14.04
Pun.: Terriault, T. Lemay.


SOULAGEMENT des
• Entorses
• Coupures et Contusions
• Raideur Rhumatismale
• Lumbago
• Maux et Douleurs
Employez
l'Huile Eclectrique du Dr Thomas
Vendue par les pharmaciens depuis plus de soixante ans
T 78f


## LES GAULOIS A LACHINE, CE SOIR

Vu les événements survenus au cours du milieu de la semaine dernière, la série éliminatoire entre Lachine et St-Hyacinthe, série donnant le droit aux vainqueurs de continuer dans les éliminations mettant en jeu le championnat de la Ligue Provinciale de gouret, sera disputée à Lachine. Il n'y aura probablement pas de joute au Forum de Montréal.

Les Rapides de Lachine et les Gaulois ont joué la première joute mercredi soir, à Lachine. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne la nouvelle concernant la partie de mercredi soir. Ce soir, encore à Lachine, les Gaulois doivent disputer la 2e rencontre aux Rapides. Plusieurs partisans du Saint-Hyacinthe se rendront à Lachine, afin d'encourager les Gaulois.


CORONA
-- Programme se terminant le 12 mars --




-- EN PROGRAMME DOUBLE AVEC --
Jean Servais - André Brulé
Sylvia BATAILLE
dans
"L'étrange Nuit de Noël"
-- MER. - JEU. - VEN., 13 - 14 - 15 MARS --
JULES BERRY
dans
"LA PEAU d'un AUTRE"
GINA MANES
dans
"La Mystérieuse Lady"
KATE DE NAGY
dans
"l'Express de Monte Carlo"

Les ARTISTES ASSOCIÉS présentent
Antoinette GIROUX
Pierre DURAND
J.-René COUTLÉE
dans
"LA FEMME X"
avec
PAUL DE VASSAL
FRANÇOIS LAVIGNE
LILIANE DORSENN
PIERRETTE ALARIE



SAMEDI SOIR
16 mars
à 9 hres
•
Une seule représentation

PRIX: 60c - 50c - 34c - 25c - TAXE INCLUSE
Billets en vente à la PHARMACIE BRODEUR



Reconnu par sa qualité
THÉ "SALADA"
24F



CES PROSPERES et économes GAUTHIER



"Et voilà . . . un dépôt de $10 au nom de ce jeune Gauthier inscrit la troisième génération de Gauthier à la Banque de Montréal."

★

Demandez des renseignements sur nos divers plans d'épargne qui répondent à toutes fins . . . instruction, voyages, construction d'une maison, placements, assurances, circonstances imprévues et occasions exceptionnelles.

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817
"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Succursale de St-Hyacinthe: J.J.G. RICHARD, Gérant

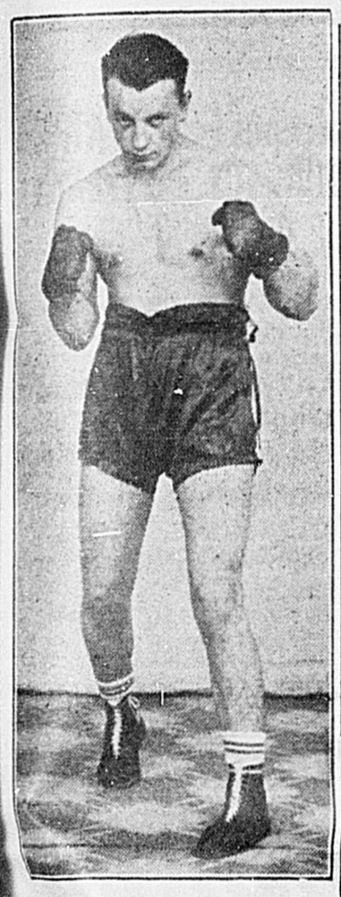
115F

# LES SPORTS

## JULIEN BERGERON VS HARRY BALTIN SEMI-FINALE

C'est une séance de boxe des plus attrayantes qui réunira, demain soir, au stade Molson, la gent sportive de Saint-Hyacinthe. Le promoteur Jim Cappa-bianca a préparé huit combats qui mettront aux prises des athlètes maskoutains et étrangers, et parmi eux on remarque quelques champions de diverses catégories. Les amateurs de Saint-Hyacinthe seront particulièrement éveillés par le match que livrera Julien Bergeron au Juif Baltin, de Montréal. Cinq rencontres sont limitées à 5 rondes et trois à 3 rondes.

Tout d'abord, la finale sera faite par Al Evans, que l'on dit champion amateur du Canada, et Jerry Berthiaume, un porte-couleurs du club Champêtre de Montréal. Evans a rarement bataillé dans notre ville, de même que Berthiaume. Cette partie intéressera donc les spectateurs, et les combattants feront de leur mieux afin de s'attirer l'estime des Maskoutains. Evans représentera le club Crescent, de la métropole canadienne.



JULIEN BERGERON

*Voici* le match qui fera sauter de joie les partisans du champion de St-Hyacinthe, catégorie mi-lourde. Julien Bergeron tentera de venger l'échec qu'il subit, il y a quelques semaines, au stade Molson, aux mains du renommé Harry Baltin. Bergeron trouvera-t-il une solution avant le terme du duel, soit la 5e ronde? Ou bien Baltin répétera-t-il ce qu'il fit l'autre soir? Nous sommes perplexes, étant donné la situation. Bergeron se surpassera, mais Baltin l'a déjà battu. Bergeron fera-t-il un effort extraordinaire? Dans ce cas, Baltin fléchira peut-être. En tout cas, une lutte terrible et passionnante se dessine.

Trois autres rencontres de 5 rondes auront lieu. Roger Dulude, du club Champêtre, fera face à Jean Barrière, porte-couleurs du Régiment de Maisonneuve de Montréal. Nul doute que le soldat mettra l'habileté de son rival à l'épreuve. Mais parviendra-t-il à l'emporter, à le reculer sur les câbles? Dulude dira son mot.

Gaston Deschamps, un pugiliste de notre ville, en viendra aux prises avec Mike Sullian, de Verdun, dans l'avant-dernier combat de 5 rondes. Sullian est un nouveau venu, Deschamps n'a pas souvent apparu dans l'arène, du moins au cours des séances importantes. Saura-t-il se faire valoir, cet athlète maskoutain? Espérons-le.

Huit boxeurs, la plupart novices, seront de la partie au cours des préliminaires. Mais avant de nommer les combattants des préliminaires, disons que le dernier duel de 5 rondes se déroulera entre le comique et assez flegme Bruno Pépin, de St-Hyacinthe, et Fred Hermachuck, du club University de Montréal. Le Juif trouvera certes Pépin ennuyant dans l'arène, étant donné le poing assez puissant du Maskoutain.

Les préliminaires seront disputées entre les pugilistes suivants: Laurent Gendron contre Roméo Ouimet, ce dernier du club Montcalm de Montréal; Tony Gazaille contre Tommy Murry, du club Crescent; et Roland Dion contre Willie Gawne, du club Crescent. Gendron et Dion demeurent à St-Hyacinthe, Gazaille est un ex-Maskoutain. Ces matches seront de 3 rondes.

———:-o-:———

## GERARD COTE A NORTH MEDFORD

Le 23 mars prochain, un samedi, le grand athlète Gérard Côté courra à North Medford, Connecticut, contre les vedettes canadiennes et américaines de la course pédestre. La distance sera de 20 milles, et, d'après le dire de Gérard, l'épreuve est d'une importance assez considérable.

On doit aussi annoncer que Côté a triomphé, dimanche passé, à Bridgton, dans une course d'un mille réunissant plusieurs vedettes. Gérard a donc remporté deux victoires en deux jours, à Bridgton. Voilà encore un exploit!

## LES QUILLES

Les joutes disputées le 1er mars dernier, sur les allées de la Société Philharmonique, n'ont fait que rendre la course au championnat de la Ligue des Petites Quilles des Banques Unies plus intéressantes. L'équipe Epargne, conduite par le capitaine Charpentier, fait toujours des siennes et détient la 1ère place du classement. Quant à l'équipe Change Etranger, elle demeure encore à la queue de la ligue, mais avec un bon espoir de remonter le courant.

Donc, vendredi dernier, l'équipe Epargne a triomphé deux fois de l'équipe Commercial dans le premier match. Charpentier, Mignault et Allard se distinguèrent pour les gagnants; cependant que Bushnell brilla d'un vif éclat dans l'autre camp, roulant la somme de 329, dont une partie de 133. Charpentier fit le plus fort total, soit 355. L'équipe Commercial a perdu ainsi une chance de rejoindre, ou du moins de se rapprocher des vainqueurs, qui semblent vouloir demeurer à la tête.

Au second match, l'équipe Change Etranger remporta une victoire sur trois joutes contre l'équipe Escompte. Rousseau, Campbell et Flibotte furent les pivots du Change Etranger. Surtout Rousseau, qui fit la somme de 331. Chez les vainqueurs, C. Côté mena le bal avec la somme de 335; R. Côté se dépensa aussi, ramassant 333 points dans les trois parties. Voici le rapport détaillé des joutes et la position des équipes:

| | | | |
|---|---|---|---|
| EPARGNE: | | | |
| Mignault | 146 97 | 85 | —328 |
| Leblanc | 102 108 | 82 | —292 |
| Charpentier | 115 114 | 126 | —355 |
| Allard | 104 111 | 106 | —321 |
| Dummy | 92 | 76 | —168 |
| COMMERCIAL: | | | |
| Bousquet | 96 110 | 76 | —282 |
| Gaudette | 90 92 | 100 | —282 |
| Sicotte | 92 111 | 90 | —293 |
| Bushnell | 90 133 | 106 | —329 |
| Vinet | 93 | 88 | —181 |
| L'équipe Epargne gagne 2 parties | | | |
| CH. ETRANGER: | | | |
| Campbell | 95 96 | 85 | —276 |
| Rousseau | 115 86 | 120 | —331 |
| Flibotte | 94 95 | 85 | —274 |
| St-Amant | 74 | 83 | —157 |
| Dumontier | 78 75 | 75 | —228 |
| Fournier | 83 | | —83 |
| ESCOMPTE: | | | |
| Dumont | 61 47 | 70 | —178 |
| Darche | 77 134 | 88 | —299 |
| Méthot | 76 94 | 74 | —244 |
| Côté R. | 136 119 | 78 | —333 |
| Côté C. | 128 75 | 132 | —235 |
| Equipe Escompte gagne 2 parties | | | |

Positions des équipes

| | G. | P. |
|---|---|---|
| Epargne | 28 | 20 |
| Commercial | 24 | 24 |
| Escompte | 23 | 25 |
| Ch. Etranreg | 21 | 27 |

———:-o-:———

## LES ELIMINATOIRES DE LA LIGUE PROV.

L'adversaire des Gaulois de St-Hyacinthe pour la première série éliminatoire, est maintenant définitivement fixé. Mieux même, puisque les Rapides de Lachine et les Gaulois ont déjà commencé leur série de 2-3, le gagnant ayant droit de rencontr le vainqueur de la série Verdun-Boston. C'est vendredi passé que l'on sut quel serait l'adversaire du St-Hyacinthe, les Olympiens de Boston ayant battu les Bouledogues de Verdun, à Boston. Les Olympiens n'avaient besoin que d'une victoire pour devancer le Lachine; ils ont terminé la campagne en 2e position, un point en avant des Rapides.

Dans les autres séries qui mettront en jeu le championnat de la Ligue Provinciale de gourei, l'équique de Verdun fera face à celle le Boston cependant que le Valleyfield bataillera contre les puissants Cavaliers Rouges de Sherbrooke. Depuis le milieu de la semaine, ou à peu près, les éliminations éveillent l'attention des sportsmen. Mardi soir, à Sherbrooke, les Braves de Valleyfield ont perdu par le compte de 2-1 contre les Cavaliers Rouges. Le vaincu de cette série sera le Valleyfield, cela ne fait aucun doute.

Rapides, faisant preuve d'un jeu plein de cohésion, ayant des défenses capables de soutenir et même de repousser les assauts ennemis, les Bouledogues de Verdun plieront peut-être contre le Boston; mais ils ne rompront point. Notre opinion est que les Bouledogues gagneront la série de 2-3, bien que deux joutes seront livrées dans la capitale du Massachusetts. Les avants du Verdun ne chôment pas sur la glace, loin de là. Les élans des frères Bourcier et de Morin donnent la frousse à tous les cerbères, étant donné la belle entente qui se manifeste dans le jeu de ces brillants athlètes. Les Olympiens haletteront après chaque partie.

Quant à la série Gaulois-Rapides, après une analyse sérieuse, tout connaisseur concède la palme à l'équipe de Lachine, étant donné l'avantage incontestable de celle-ci dans le domaine général. Les joueurs émérites sont plus nombreux chez l'adversaire, la défensive est supérieure, et de beaucoup. Les frères Lemay tireront des plans et s'efforceront, les autres Gaulois suivront l'exemple. Bordeleau, le cerbère qui est sorti de l'hôpital St-Charles il y a à peine une couple de semaines, ne pourra probablement pas jouer. Si cela est, le jeune Leclerc tiendra la place de son copain. Et nous savons comment se comporte le Maskoutain dans la cage. Les Rapides devront le harceler sans cesse, sinon le très adroit Leclerc ne fléchira point. Advenant une tenue peu convenable des Rapides et un effort raisonnable des Gaulois, ceux-là perdraient et ceux-ci gagneraient, naturellement. Presque une vérité du seigneur LaPalice. En somme, les Rapides présentent une équipe plus puissante que les Gaulois, mais ces derniers, aidés par les événements, ont presque autant de chances de décrocher la timbale.

**Pierre Saint-Germain**

## GERARD COTE SE CLASSE PREMIER

Gérard Côté a de nouveau ajouté une éclatante victoire à son merveilleux palmarès. Oui, samedi dernier, à Bridgton, dans la Maine, le célèbre athlète a décroché la palme dans une course de raquettes de 10 milles, tenue sous les auspices d'un club sportif de grande envergure. Plusieurs coureurs de Montréal, et quelques vedettes américaines, figuraient parmi les concurrents.

Ce fut une victoire facile, puisque Côté devança son plus proche rival par une marge de plusieurs minutes. Et ce concurrent n'était nul autre que le grand Walter Young, le représentant de la ville de Verdun. Une fois de plus, Côté a affirmé qu'il était le plus puissant coureur en raquettes de l'Amérique du Nord. Toute la gent sportive sait que le Maskoutain gagna à Montréal, il y a quelques semaines, une autre course de 10 milles mettant en lice les étoiles canadiennes.

Nous nous réjouissons profondément du succès que récolte Gérard cet hiver. Et qui plus est, l'athlète canadien français participera, prochainement, à plusieurs épreuves importantes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, mais surtout aux Etats-Unis. Gérard s'entraînera d'une façon minutieuse afin de bien résister. Il n'est que juste d'écrire que Gérard Côté est en quelque sorte le flambeau de l'athlétisme canadien français.

———:-o-:———

## SIMONS PROMET UNE EQUIPE FORMIDABLE

Il est maintenant bien entendu que Mel Simons, ex-joueur du Royal de Montréal, sera gérant et joueur de l'équipe de St-Hyacinthe, dans la Ligue Provinciale de base-ball, durant la prochaine campagne. Au cours d'une visite qu'il fit, au début de la semaine, aux dignitaires de l'Association sportive, Simons a accepté officiellement l'offre qu'on lui faisait et a promis de bâtir une équipe formidable.

Simons jouera lui-même au champ centre, en plus de gouverner les autres athlètes, qui seront au nombre de 16, au moins. Au champ, Simons est reconnu comme un brillant voltigeur et au bâton sa moyenne n'est pas trop faible. Il donnera certes un gros coup de main aux Saints. Jusqu'ici, six joueurs ont été engagés par notre futur gérant, dont trois de l'ancienne équipe, c'est-à-dire des Saints de l'année dernière. Malheureusement, les noms de ces athlètes n'ont pas été dévoilés, étant donné le risque qu'on assume en nommant les nouveaux venus.

L'Association sportive a lancé depuis quelques jours une loterie, mais une loterie qui ne comprend qu'une somme totale de $100., laquelle sera accordée au gagnant. Certes, c'est une heureuse innovation et l'argent nécessaire à l'exploitation des Saints sera vite trouvé. Les sportsmen ont bien répondu à l'appel de l'Association et dans quelque temps, tout marchera rondement. Il y aura du base-ball cet été à Saint-Hyacinthe!

———:-o-:———

## RICHMOND VISITERA GOTHAM, DIMANCHE

Une intéressante joute de hockey sera disputée à l'Aréna de St-Hyacinthe dimanche prochain, 10 mars courant, alors que le club Richmond rencontrera le Gotham, à 2 hres 30 de l'après-midi.

L'équipe Gotham sera composée des trois frères Soly, des trois frères Desjardins et de joueurs tels que Blanchette, Larocque, Fontaine, Piché et autres.

Admission: 25 sous.

———:-o-:———

## THEATRE MASKA

Le programme du théâtre Maska, pour aujourd'hui et samedi, 8 et 9 mars, comporte deux grandes attractions, notamment un film d'un intérêt exceptionnel, intitulé "Congo Maisie". C'est la belle Ann Sothern dans le rôle d'une blonde explosive des tropiques. Ensuite, le chanteur Gene Autry et son copain, le comédien Smiley Burnett reviennent à l'écran sonore dans un beau film tourné au Mexique et qui a pour titre: "South of the Border. On peut voir aussi un autre épisode intéressant de la sensationnelle série d'aviation "Fighting Devil Dogs", les nouvelles Fox Movietone et autres sujets courts.

Les 10 et 11 mars, la direction du Maska nous offrira en attraction principale le fameux film "I Take This Woman", avec Spencer Tracy et Hedy Lamarr dans les rôles principaux. C'est un film qu'il ne faudra pas manquer de voir, d'autant plus que l'attraction additionnelle sera une belle comédie musicale intitulée "Kid Nighttingale" avec le chanteur John Payne et Jane Wyman. Des sujets courts spécialement choisis compléteront cet intéressant programme.

De mardi à jeudi inclusivement, 12, 13 et 14 mars, le programme du théâtre Maska comprendra un film musical d'une grande valeur: "Broadway Melody of 1940". Il suffit de mentionner les noms des artistes pour se faire immédiatement une idée de l'intérêt de ce film: le danseur Fred Astaire, Eleanor Powell, Ian Hunter, Frank Morgan, George Murphy et autres. La musique est du compositeur Cole Porter. Comme attraction supplémentaire, on verra l'artiste de la radio Gracie Fields et Mary Maguire dans une désopilante comédie intitulée "Smiling Along". Des sujets courts et moments musicaux compléteront ce beau programme de cinéma.

Il y aura des représentations en matinée samedi, dimanche et mercredi.


PLUS POUR VOTRE ARGENT

THÉÂTRE MASKA

Rue St-Hyacinthe Tél. 61

Vendredi et samedi, 8 et 9 mars - Matinée samedi



Deux grands Films AU MEME PROGRAMME

Cette blonde dynamique est de retour, dans une aventure émouvante des tropiques . . . .

Congo Maisie

with ANN SOTHERN

JOHN CARROLL • RITA JOHNSON

SHEPPERD STRUDWICK

Screen Play by Mary C. McCall Jr.

Produced by J. Walter Ruben

Directed by H. C. Potter

Metro Goldwyn Mayer PICTURE



SHE WAS A PICTURE IN OLD SPANISH LACE

G-Man Gene turns to romance, South of the Border, Down Mexico Way.

SOUTH of the BORDER

starring Gene AUTRY with Smiley BURNETTE

JUNE STOREY • LUPITA TOVAR • MARY LEE

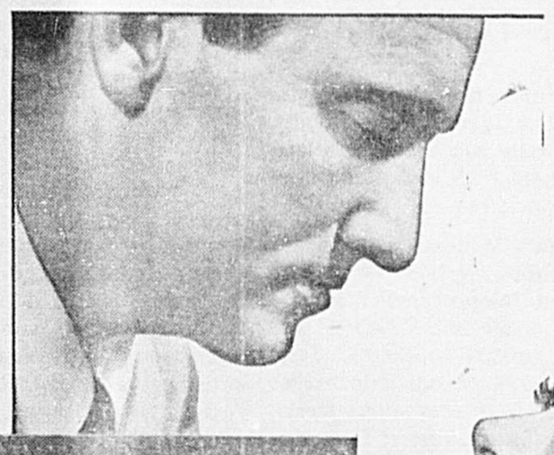
DUNCAN RENALDO • THE CHECKERBOARD BAND

A Republic PICTURE

Aussi la 5e épisode de la fameuse SERIE de "FIGHTING DEVIL DOGS" Cartoon en technicolor et actualités

Programme se terminant le 11 mars -- Matinée le 10 mars

LOVE-RECKLESS!



Il était fort . . . . . mais pas assez fort pour résister à l'empire de cette femme étrange dont les baisers ne pouvaient pas s'oublier . . .



Spencer Tracy Hedy Lamarr

I TAKE THIS WOMAN

Metro-Goldwyn-Mayer PICTURE

— 2e Attraction —



He's got a song-hit on his lips . . . and a lullaby in either fist!

"Kid Nightingale"

Can Warble Like a Bird And Wallop Like a Mule!



JOHN JANE PAYNE • WYMAN

WALTER CATLETT

ED BROPHY

Directed by GEORGE AMY

A WARNER BROS. Picture

Screen Play by Charles Belden & Raymond Schrock From a Story by Lee Katz

-autres sujets courts-

Mardi, Mercredi et Jeudi 12, 13 et 14 mars — Matinée mercredi

Les plus grands danseurs du monde, dans la comedie musicale la plus extravagante du monde...

Fred ASTAIRE ELEANOR POWELL





Et comme ils dansent ! selon toutes les cadences possibles, aussi familiers avec les extravagances modernes qu'avec le rythme lent des valses. La mélodie du Broadway la plus sensationnelle qu'on ait encore entendue. Les chansons à succès les plus gaies de Cole Porter. Des comediens irresistibles. De belles jeunes filles. De la romance et du drame

BROADWAY MELODY OF 1940

COLE PORTER MUSIC!

"Begin The Beguine"
"I Concentrate On You"
"I Happen To Be In Love"
"Please Don't Monkey With Broadway"
"Between You And Me"

with

GEORGE MURPHY • FRANK MORGAN

IAN HUNTER • FLORENCE RICE • LYNNE CARVER

Screen Play by Leon Gordon and George Oppenheimer

Lyrics and Music by Cole Porter

Directed by NORMAN TAUROG

Produced by JACK CUMMINGS

Metro-Goldwyn-Mayer PICTURE

EN SOMME, UN GRAND FILM

EN PLUS Gracie Fields ET Mary Maguire DANS SMILING ALONG

# — NOTES LOCALES —

## MME N. LUSSIER EST DECEDEE A SAINTE - ROSALIE

**La défunte était âgée de 80 ans.— Elle laisse quatre fils et cinq filles.— Les funérailles ont lieu en l'église paroissiale de Sainte-Rosalie.**

Mme Napoléon Lussier, née Célina Masson, est décédée le 31 janvier, à son domicile, à Ste-Rosalie, à l'âge de 80 ans. La défunte laisse quatre fils et cinq filles: MM. Rosario, Québec; Alfred et Henri, Sainte-Rosalie; Joseph et Georges, Montréal; Mmes Victor Chabot, (Célina) Saint-Hyacinthe; Hercule Bernier, (Evelina), Joseph Grenier (Ernestine); Honoré Laliberté, (Aline), Sainte-Rosalie. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Sainte-Rosalie, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue. La levée du corps fut faite et le service fu-

———:-o-:———

**En convalescence**

Mme Joseph Jean est retournée chez elle à Roxton Falls, après un séjour à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Elle est en bonne voie de rétablissement.

———:-o-:———

## Petites annonces

TERRE A VENDRE ou à échanger. Grande terre de 200 arpents de terre en culture, avec bois, située à St-Lucien, Co. de Drummond. Conditions avantageuses pour prompt acheteur. S'adresser à Raoul Chartier, cultivateur, Rive-Nord, Saint-Hyacinthe, Tél. 716-4-2.
8-15-5-12-3

SERVANTE DEMANDEE avec références. S'adresser à 110, rue Morison. 1f

A VENDRE, trousseau de baptême brodé à la main, ainsi que layette nécessaire au bébé, le tout n'ayant pas servi. Vendrait à sacrifice, cause opération.
S'ad. à Mme Victor Morin, 142, rue Héloise, Tél. 564W.

A VENDRE un poêle électrique presque neuf et autres articles. S'adresser à 292, rue Girouard, Tél. 752. 1f

SERVANTE DEMANDEE, références exigées. S'adresser au *Courrier*. 1f

LAVEUSES ELECTRIQUES — $1.00 spécial. Inspection et lubrification. Changement d'huile. C'est le meilleur temps de faire examiner votre laveuse. Travail garanti.
Succursale Beatty Bros., 237, rue Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 920

A LOUER.— Trois logements modernes, l'un avec système de chauffage sis sur la rue Moreau, 33-35-39. Cinq pièces, cuisinette, chambre de bain, planchers de bois franc, etc. S'adresser au no 37, rue Moreau. 9-16-23-30m-5a.

## Les Prévoyants du Canada

"FONDS DE PENSION"

### 31e RAPPORT ANNUEL

**L'accumulation aux divers postes est la suivante:**

| | |
|---|---|
| Capital du Fonds de Pension | $5,580,484.70 |
| Réserve Générale | 2,279,484.60 |
| Réserve Spéciale sur placements | 275,898.10 |
| Cotisations anticipées | 42,069.84 |
| Réserve fonds contingent | 4,500.00 |
| | $8,182,437.24 |

Cet actif est représenté par des valeurs en portefeuille dont voici la répartition par catégories:

| | |
|---|---|
| Espèces en Banque | $ 245,555.85 |
| Provinces | 12,210.54 |
| Commissions Scolaires | 596,206.74 |
| Corporations Municipales | 1,737,839.20 |
| Fabriques et Syndics | 524,180.16 |
| Institutions ou Communautés | 266,331.07 |
| Utilités Publiques et Oblig. Diverses | 2,021,199.36 |
| Actions Préférentielles et ordinaires | 793,816.98 |
| Prêts Hypothécaires | 1,340,917.40 |
| Intérêts et annuités dus et accrus | 166,000.38 |
| Immeubles et loyers | 467,976.53 |
| Frais imputables à l'exercice 1940 | 10,203.03 |
| | $8,182,437.24 |

Le 31 décembre 1939.

## On demande que le communisme soit déclaré hors la loi

**Résolution adressée à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, par le conseil de l'Amicale de l'Académie Saint-Dominique, de Saint-Hyacinthe.**

Le conseil de l'Amicale Saint-Dominique, de cette ville, a adressé le 4 mars une lettre à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice à Ottawa, dans laquelle il est demandé aux autorités fédérales de mettre le parti communiste et le communisme lui-même hors la loi, au Canada. Ci-après la lettre de l'Amicale, qu'on nous transmet pour publication:

Au Très Honorable
Ernest Lapointe
Ministre de la Justice
Edifice du Parlement
Ottawa, Ont.

Très Honorable E. Lapointe,

En réunion régulière, le conseil de l'Amicale Saint-Dominique a adopté une résolution par laquelle il demande aux autorités fédérales de mettre le parti communiste et le communisme lui-même hors la loi.

Voici le texte de cette résolution:

1.—Considérant que le parti communiste a toujours eté une source d'agitation dans le pays;

2.—Considérant que ce parti travaille sournoisement à la destruction de nos principes religieux, surtout chez nos jeunes, par la propagande d'une doctrine subversive;

3.—Considérant que ces doctrines soviétiques et nazistes sont opposées aux enseignements de nos Seigneurs les Evêques et aux croyances de notre société canadienne française foncièrement catholique;

4.—Considérant que ces mêmes doctrines conduisent à la révolution et au désastre mondial;

A.—Nous félicitons chaleureusement le Gouvernement du Canada et spécialement l'Honorable ministre de la Justice de ses mesures de répression contre les journaux *Clairon* et *Clarté*, et leurs rédacteurs;

B.—Et nous prions respectueusement le Gouvernement du Canada, de mettre hors la loi *toute association communiste*, ou organisation, groupement qui s'y rattache et tous ceux qui se conforment à des mots d'ordre relevant de la IIIe Internationale communiste, ainsi que tout foyer de propagande naziste.

F. Penelle, président
L. Morier, vice-président
G. Morier, s.-trésorier
R. Blanchard, sec.-cor.
H. Charbonneau, cons.
H. Charbonneau, cons.
M. Campbell, conseiller.

———:-o-:———

### POUR LES PRETRES

A la maison des Retraites fermées des PP. Dominicains, il y aura une retraite fermée pour les prêtres, commençant le soir du dimanche de Pâques, 24 mars, pou rse terminer le mercredi soir. Son Excellence Mgr Decelles suivra les exercices de la retraite, qui sera prêchée par le R.P. Marie-Antoine Roy, o. f.m. Les prêtres désireux de prendre part à cette retraite doivent donner leur nom à M. l'abbé P. Chainey, Evêché, St-Hyacinthe.

## MME BEAUREGARD EST DECEDEE A SAINT-JOSEPH

**La défunte, née Alice Langevin, n'était âgée que de 39 ans. —Outre son époux, elle laisse quatre fils et deux filles.—**

Mme Maurice Beauregard, née Alice Langevin, est décédée à Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'âge de 39 ans. Outre son époux, maître-boucher au Marché Centre, la défunte laisse quatre fils et deux filles: Henri, Jean-Marie, André et Germain; Jeanne d'Arc et Pierrette. Son père, M. Frank Langevin, ainsi qu'un frère et trois soeurs lui survivent également: M. Georges-Emile Langevin, de cette ville; Mmes Oza Blanchard, (Yvonne); Victor Jodoin, (Marie-Rose); Georges-Emile Saint-Pierre, (Thérèse), aussi de cette ville. Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier à Saint-Joseph, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Valmore Lajoie, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Emilien Ravenelle, aumônier des Frères Maristes. Les porteurs étaient MM. Ernest et Raoul Girard, Claude Lavimodière, Gérard Martin, Eudore et Ferdinand Girouard, cousins de la défunte. Le deuil était conduit par l'époux, le père et le frère de la défunte; ses fils; ses beaux-frères, MM. Oza Blanchard, Victor Jodoin et Georges-Emile Saint-Pierre; Gérard et Jean Beauregard, Saint-Damase; Laurent Daignault, Rougemont; Paul Beauregard, Sainte-Brigite d'Iberville; le R.P. Etienne Beauregard, S.J., Montréal.

On remarquait encore dans l'assistance: les RR. SS. Saint-Damase, des Srs de La-Présentation-de-Marie; et Pauline Beauregard, des RR. SS. de la Charité, Hôtel-Dieu; MM. Julien, Jacques et Fabien Beauregard, Marieville; Mlles Gertrude, Fernande et Denise Beauregard, Marieville; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Louis Lavimodière, Notre-Dame de St-Hyacinthe; Zoël Martin, Rougemont; Hector Martin, Saint-Damase; Mme Dorès Morin, Saint-Hyacinthe; MM. Théodore Jodoin, Saint-Damase; Joseph Langevin, Joseph Gaucher.

*Pour soulagement instantané aux rhumes de poitrine et maux de gorge ordinaires*



FROTTEZ AVEC LE MINARD
LE CÉLÈBRE LINIMENT CANADIEN
LINIMENT MINARD

## M. O. CHOQUETTE EST DECEDE A STE - MADELEINE

**Le défunt, un des citoyens les plus en vue de la paroisse, était dans sa 73e année.— Il laisse deux fils et quatre filles.— Les funérailles.**

Un des citoyens les plus en vue de Sainte-Madeleine, M. Olivier Choquette, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal après une longue maladie, à l'âge de 76 ans. Le défunt était veuf de Léa Voghel. Il laisse deux fils et quatre filles: MM. Ovila Choquette, Sainte-Madeleine; Elzéar, La Providence, près Saint-Hyacinthe; Yvonne, des SS. de La-Présentation-de-Marie; Mme Antonio Hébert, (Eva), et Mlle Oliva, Sainte-Madeleine; Mlle Hélène, Saint-Hyacinthe. Deux frères lui survivent également: MM. Frédéric Choquette, La Présentation, et Aimé, Saint-Damase.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à Sainte-Madeleine. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Romuald Lecours, curé de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé Lucien Beauregard, professeur au Séminaire, assisté de MM. les abbés Edouard Robidoux, vicaire à Roxton Falls, et René Déry, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes furent dites par MM. les abbés Roland Salvail et Aimé Langlais, aussi du Séminaire. Les porteurs étaient MM. Raymond Victor, Rodrigue, Wilfrid, Valmore Choquette et Emile Lapointe. Le deuil était conduit par les fils et les frères du défunt, M. Frédéric Choquette, de La Présentation, venant en tête du cortège.

## La Chronique du Séminaire

Lite des premiers de classe:
Philosophie 2e année: Euclide Fugère, Saint-Dominique.
Rhétorique A: Gérard Phaneuf, Sorel.
Rhétorique B: Ernest Parizeau, Granby.
Belles-Lettres: Adrien Ménard, Woonsocket, R.I.
Versification A: Alban Lemay, Sorel.
Versification B: J.-L. Borduas, Marieville.
Méthode A: G.-E. Darveau, St-Hyacinthe.
Méthode B: J.-P. Valcourt, Saint-Simon.
Syntaxe A: Léopold Tanguay, Somersworth, N.H.
Syntaxe B: Laurent Beaudry, Aldenville, Mass.
Eléments-latins A: R. Landry, Granby.
Eléments-latins B: Germain Lafrance, Saint-Jean-Baptiste.
Eléments-français: N.-E. Monast, Cowansville.

———:-o-:———

### A LA GOODYEAR

Une partie de cartes aura lieu au Club de Récréation de la Goodyear, le 30 mars, à 8 hres 15 du soir. Il y aura de nombreux prix.

—Le lendemain, 16 mars, au même endroit, grand Bingo populaire, pour tous les membres du Club.

—Ont reçu leur insigne pour long service:

10 ans

Surintendant de nuit, M. Georges Sirois.

Département des Cardes, Mmes Jules Deslauriers, Aimé Lapointe, Maurice Céré.

Département des métiers à filer, MM. Aldéric Caron, Wilfrid Girard, Dollar Délisle.

Département des métiers à tisser, M. Ernest Tanguay.

5 ans

Département des métiers à filer, MM. Arthur Gélinas, Aimé Brodeur.

### LES GAGNANTES

On trouvera ci-après les noms des personnes qui ont gagné des prix, à la dernière soirée de la *Goodyear Cotton Co*:

1.—Chant pour dames, Mlle Jeannette Morin.

2.—Chant pour messieurs, M. Joseph Racine.

3.—Concours de la pomme pour dames, Mme Bernard Courchesne.

4.—Concours du veston pour messieurs, M. Léo Renaud.

5.—Quadrille pour dames et messieurs, Mlle Fernande Morisseau et M. Albany Lapointe.

6.—Discours pour messieurs M. Armand Paradis.

7.—Discours pour dames, Mme Orphir St-Yves.

8.—Concours de la boucle pour messieurs, M. Léopold Guertin.

9.—Concours de la gamme pour dames, Mlle Anna Desmarais.

10.—Concours de mirliton pour messieurs, M. Arsène Blain

11.—Concours de musique à bouche pour dames, Mlle Marcelle Fontaine.

12.—Concours du lacet pour messieurs, M. Emile Guilmaine.

13.—Concours du ballon pour dames, Mlle Germaine Maynard.

14.—Concours du ballon pour messieurs, M. Marc Saint-Pierre.

15.—Meilleure histoire pour dames, Mlle Réjeanne Hébert.

16.—Concours du tambour pour messieurs, M. Georges Breton.

17.—Concours de l'âne pour dames, Mlle Rachel Laliberté.

18.—Concours de l'âne pour messieurs, M. Henri Lapointe.

19.—Comptage de 1 à 10 pour dames, Mlle Rolande Morin.

20.—Concours du dard pour messieurs, M. Alphérie Jubinville.

21.—Concours du dard pour dames, Mme Rosaire Beauregard.

22.—Concours de la cigarette pour messieurs, M. Emile Beaudry.

23.—Imitation pour dames, Mlle Yvette Campbell.

24.—Concours de la bouteille pour messieurs, M. Wilfrid Gaudreau.

25.—Concours d'articulation pour dames, Mme Emile Bonnet.

26.—Concours du tir pour messieurs, M. Paul Pineault.

Prix de présence: MM. Pierre Pineault, Emile Lévesque.

———:-o-:———

### PAT. DES J. FILLES

Au Patronage des Jeunes Filles de cette ville, samedi, 9 mars, on montrera le film *Men of Action*. Le programme comportera aussi une comédie et des sujets courts. Il y aura représentation à 2 heures de l'après-midi, et à 8 heures du soir. Comme toujours, entrée libre.

———:-o-:———

### VILLA STE-JEANNE D'ARC

Il fait grand plaisir d'inviter toutes les retraitantes, dames et demoiselles, à la recollection mensuelle, le 10 courant. Son Excellence Mgr Arthur Douville a consenti à célébrer la messe et faire la méditation. L'aumônier, M. l'abbé A. Longpré, donnera la conférence. Cordiale bienvenue à toutes.

**L'HUMIDITE EST BONNE POUR LA CONSTIPATION**

Le corps est débarrassé des déchets alimentaires nuisibles grâce à un mouvement naturel et rythmique qui les pousse tout le long des intestins. Mais, chez beaucoup de personnes, ces déchets ne sont pas assez humides pour avancer facilement, ils s'entassent en masses compactes et glaiseuses qui obstruent les intestins. La constipation qui en résulte occasionne des dérangements d'estomac, troubles du foie, irritabilité, acidité, maux de tête, perte d'énergie et d'appétit. Si vous avez ces symptômes, prenez de l'Eau Purgative Riga pour aider à donner à vos intestins l'humidité nécessaire. L'Eau Purgative Riga aide à corriger la constipation, et vous vous sentez beaucoup mieux.

5

## FESTIVAL SPORTIF AU CLUB DE SKI MASKA

Les grandes épreuves du Club de Ski Maska se tiendront samedi et dimanche les 9 et 10 mars.

Tous les skiuers du club Maska sont invités à prendre part aux épreuves de cross-country pour le championnat du club. De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs de chacune des épreuves.

PROGRAMME

Samedi, le 9 mars:

2 hres p.m. Cross-Country pour dames et jeunes filles (1er prix, bracelet-trophée).

2 hres 30 p.m. Cross-country pour hommes et garçons. Départ du chalet des Inséparables et ensuite par la Providence et St-Joseph jusqu'au club.— 1er prix écusson, emblême du championnat en cuir repoussé. D'autres prix substantiels seront offerts.

Dimanche, le 10 mars:

2 hres 30 p.m., épreuves diverses. Courses à 3 jambes sur ski— Descentes en petit bonhomme — Course aux pistaches sur ski.

Les membres qui désirent participer aux épreuves de cross-country sont priés de se rendre à bonne heure au club afin de prendre connaissance du parcours à suivre.

Pour de plus amples informations les membres pourront communiquer avec le président du Club de Ski Maska, M. Robert Morin, Tél. 624.

La Direction du club a aussi décidé d'organiser un grand *dîner dans le bois* dimanche le 17 mars si la température permet de telles agapes.

**DÉMANGEAISON** ARRÊTÉE RAPIDEMENT

Soulagement rapide aux démangeaisons de l'eczéma, des éruptions et autres affections cutanées provenant de causes externes.

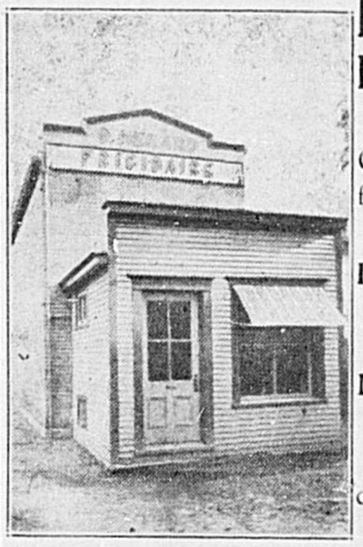
Employez la Prescription D.D.D.

Une bouteille de 35c chez les pharmaciens vous convaincra, ou votre argent remis. 31F

**CORS** enlevés à l'aide d'une solution à L'HUILE DE RICIN

Faites vos adieux aux pansements et aux lames de rasoir. Le nouveau liquide NOXACORN soulage immédiatement et vous débarrasse des cors, callosités et oignons. Six ingrédients, dont l'huile de ricin, entrent dans la composition de NOXACORN. Usage facile. 35c vous épargnera beaucoup de malaise. Argent remis si vous n'êtes pas débarrassé de vos cors. NOXACORN en vente à la

**Pharmacie L.-P. Gaucher**
223, RUE CASCADES



**Entrepôt FRIGIDAIRE POUR VOS MANTEAUX DE FOURRURE**

Construit à l'épreuve du feu, du vol et des mites par son système frigidaire

L'ENTREPOT LE PLUS MODERNE QUI SOIT ET LE SEUL ENTRE **Montréal et Québec**

Pour votre plus grande protection, confiez-nous vos manteaux!

APPELEZ

**D. HERARD - Tél. 406 - 60, rue Cascades**

**CANADIEN NATIONAL Excursions**

ALLER et RETOUR de ST-HYACINTHE À

**MONTREAL..... $1.00**
**QUEBEC..... $3.25**

**Départ 9 h. p.m. ou plus tard VENDREDI**, 15 mars, ou

**SAM. 16 mars,** par les trains ordinaires. Billets NON VALABLES sur train No 3 de 6.55 a.m. ni No 1 de 4.45 p.m.

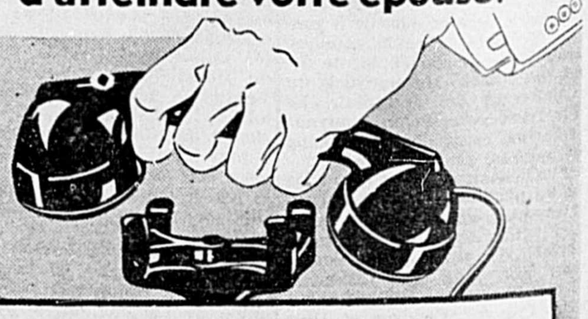
**DIM., 17 Mars,** par les trains ordinaires du matin (là où ils circulent)

**RETOUR** par les trains ordinaires jusqu'au LUNDI, 18 MARS, excepté le train no 4 de Montréal à 8 h. 05 p. m. dim. 17 MARS.

Réductions proportionnelles des points intermédiaires.
Voitures ordinaires seulement. Pour renseignements, consultez
**E. O. PICARD, 38, rue Laframboise, St-Hyacinthe. Tél. 354**



**La meilleure façon d'atteindre votre épouse!**



...le téléphone

Vous êtes dans l'embarras: votre femme vous a laissé le bébé et vous avez oublié l'heure où il vous faut lui faire prendre sa prochaine bouteille. Comment l'atteindre immédiatement? Mais par le téléphone! Dans une famille, le téléphone épargne bien du temps et des ennuis, et il coûte à peine quelques sous par jour.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

1880 1940

60 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

# LA VIE AGRICOLE

## La ferme moderne

**Il importe de faire un bon programme d'amélioration, et avec les années de développer la ferme en conséquence.—Conseils du ministère fédéral de l'Agriculture.**

La Division des Stations fédérales de Démonstration poursuitsuit beaucoup de travaux sur l'organisation et l'amélioration d'une ferme. Comme résultat il ressort que, la meilleure manière d'organiser une ferme et de déterminer la différence entre ceux qui réussissent et les autres.

Une ferme bien organisée doit avoir: une bonne répartition du capital engagé, un bon système de culture et un cheptel proportionné à la production de la terre.

Puisque l'on veut augmenter le rendement des cultures, l'on veut faire donner à la terre son plein rendement, il faut: croire que la récolte du trèfle est le thermomètre de la fertilité d'une terre, bien égoutter et labourer en grande planche, bien utiliser le fumier de ferme, élever autant de bétail que la ferme put en nourrir, faire et suivre un bon système de rotation qui est la succession méthodique des différentes cultures sur une même pièce de terre. On choisit un système de rotation en tenant compte de la nature du sol; une terre sablonneuse se prête bien à la culture des légumes et une rotation de trois ou quatre ans est assez longue. Sur une terre argileuse la rotation peut être de cinq, six ans et même plus. La main d'oeuvre disponible et le capital qu'un culticateur peut engager dans son exploitation sont des points très importants à considérer. Souvent, on peut avoir avec grand avantage deux rotations sur la même ferme, une de trois ans pour les légumes et une plus longue pour la grande culture, avec ou sans pacage permanent.

Avant de prendre une dernière décision, il serait préférable même nécessaire de demander l'aide des agronomes et de visiter une ferme expérimentale ou une station de démonstration de la région. Après avoir vu ce qu'est une rotation et quelle rotation s'adapte la mieux, il faut faire le dessin, tracer sur un papier les changements à opérer.

En premier lieu, le plan actuel de votre ferme doit se faire, montrant tous les champs, toutes les clôtures, les cours d'eaux et les fossés. Ayant sous les yeux le plan actuel, il s'agit de tracer le plan projeté, avec des champs à peu près égaux, avec une allée de ferme, peut-être avec un pacage permanent.

Le plan de ferme est terminé. Il faut faire à tous les ans un plan de culture qui est le programem des opérations culturales à exécuter chaque année sur une ferme. Il doit indiquer les différentes cultures, l'étendue de chacune que l'on se propose de faire; les quantités de fumier, de fertilisants, de grains et de graines requis pour ces diverses cultures.

Puisqu'il *vaut mieux commencer* à améliorer les champs en première année de rotation, il importe d'écrire toutes les améliorations à faire sur ce nouveau champ. Les fossés inutiles doivent être remplis, les clôtures nuisibles doivent être enlevées, la clôture de ligne doit être redressée, et combien d'autres améliorations particulières à chaque ferme. L'année suivante les mêmes travaux seront exécutés sur les champs entront en première année de rotation et ceux qui furent améliorés l'année précédente devront être semés avec des grains et graines fourragères de première qualité.

Les récoltes augmenteront, et puisqu'il faut garder autant de bétail que la terre peut en nourrir convenablement, on l'augmentera avec du bon bétail croisé pour la plupart et pour quelques-uns du bétail pur-sang. Comme résultat, l'augmentation du revenu suivra.

Ce serait hasardeux de vouloir tout faire en un an, cela demanderait un trop fort capital. Il faut améliorer à tous les ans ayant comme objectif le plan tracé.


**Les peintures à l'eau, recommandées aux peintres d'enseignes**

**X-ACTO**

ASSORTIMENT DE 18 COULEURS VIVES

**EN BOCAUX DE TROIS GRANDEURS A 15c, 25c et 40c**

| | |
|---|---|
| Bleu turquoise | Jaune citron |
| Emeraude | Magenta |
| Orange | Brun café |
| Rouge cardinal | Violet |
| Jaune pâle | Vert fonçé |
| Bleu marine | Bleu ciel |
| Lavende | Vermillon |
| Rouge sang | Marron |

Noir et Blanc

Les peintures **X - ACTO** — Sèchent en 30 minutes
Défient la pluie
Se mêlent parfaitement
Sont idéales pour décoration et lettrage des pancartes

En vente au

COURRIER DE ST-HYACINTHE

68-70, RUE STE-ANNE TÉL. 37

SAINT-HYACINTHE


## N'IGNOREZ PAS LA VALEUR DU FUMIER

Depuis l'abondance des engrais chimiques, on constate de plus en plus un lamentable dédain pour le fumier d'étable, dépas un engrais équilibré, il est vrai, car il est très pauvre en phosphore, mais il contient beaucoup d'azote et de potasse, surtout dans sa partie liquide, qu'on laisse perdre en bien des cas.

En plus de nourrir les plantes, le fumier améliore la consistance du sol et sa faculté de retenir l'humidité, enrichit sa proportion d'humus et apporte certains micro-organismes qui favorisent les transformations chimiques et biologiques du sol. S'il est vrai que le fumier est pauvre en phosphore, le fermier moderne sait y remédier en ajoutant un engrais riche en phosphate dans son champ ou en enrichissant directement le fumier dans l'étable ou la remise avec un superphosphate spécial. La dernière méthode a l'avantage de conserver l'azote et la potasse en les absorbant.

Voici une autre méthode encore, adoptée par M. W.M. Fletcher, qui pratique la culture maraîchère sur une haute échelle et qui élève surtout de la volaille. Chaque hiver, il achète 300 tonnes de fumier d'une importante ferme laitière. Il a construit une remise à fumier en béton, de 20' par 30', et, sur le côté, il y a une citerne dans laquelle s'égoutte le purin. Incidemment, ce purin lui sert à arroser ses planches d'asperges, les plus belles au Canada. M. Fletcher ajoute du phosphate-étable au fumier, quand il le décharge dans le carré, non pas pour accroître son contenu de phosphore mais pour retenir l'azote ammonical qui, autrement, s'échapperait pendant la fermentation. M. Fletcher a aussi trouvé un autre usage au phosphore-étable. Chaque matin, il en met deux poignées sous les perchoirs de ses poules et il déclare que ses volailles n'ont jamais eu de parasites.

—:-o-:—

## IL FAUT CONSERVER L'ENGRAIS NATUREL

L'un des grands torts de certains fermiers canadiens, au dire du chimiste en sol G.R. Snyder, c'est de laisser perdre la valeur fertilisante du fumier. Une première perte se produit à l'étable même, par la volatilisation du gaz ammoniac, cette forme de l'azote qui répand, le matin, une odeur bien caractéristique. L'égouttement et la fermentation du fumier en tas ou étendu sur le champ par une température défavorable entraînent de nouvelles pertes. Que cette dépréciation soit considérable, on le constate en apprenant que la partie liquide du fumier d'une vache, pendant un an, équivaut à $10. d'engrais commerciaux.

On peut enrayer cette perte dans une bonne proportion à l'aide de produits chimiques qui absorbent une partie du purin et se combinent avec l'ammoniaque pour former des composés qui ne s'évaporent pas. Certain type de superphosphate granulé s'est révélé fort efficace à cette fin, et il a reçu l'approbation à peu près unanime des experts en agriculture. L'absorption conserve en outre la potasse et les autres minéraux solubles.

Pour ceux qui aiment les précisions mathématiques, citons les résultats d'une expérience récente. Du maïs semé sur un sol non fumé donna 16.10 tonnes à l'arpent; sur un terrain ayant reçu 10 tonnes de fumier ordinaire, la récolte fut de 17.85 tonnes; on récolta 19.13 tonnes sur un arpent engraissé avec du fumier enrichi de phosphate granulé à l'établé, tandis qu'un arpent ayant reçu du super-fumier et un engrais 2-16-6 donna un rendement de 21.89 tonnes.

## DERNIERS PRIX DU MARCHE

Prix obtenus sar le marché de Montréal, lundi, 4 mars 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

ANIMAUX VIVANTS

*Porcs vivants*

Bacons (180-230 lbs)
Prix de base, nourris et abreuvés..... $9.25-$9.35
Par camions..... $9.40
Selects (190-230lbs.)
Prime par tête de $1.00.
Bouchers (160-240 lbs)
Coupe par tête de $1.25.
Légers - (moins de 160 lbs)
coupe par tête de 75c
Pesants (240-270 lbs)
Coupe par tête de $2.50
Extra pesants (plus de 270 lbs)
Coupe de $1.50 et $2.00 du 100 lbs.
Truies..... $6.00 à $6.50
Porcs classés abattus....$12.40

*Veaux de lait*

Choix.....$10.50 à 11.00
Bon..... 9.50 à 10.00
Moyen..... 8.50 à 9 00
Commun..... 7.00 à 8.00
Au seau..... 6.00 à 7.00

*Veaux de champ*

Bon..... 4.25 à 4.50
Commun..... 3.25 à 4.00

*Bouvillons*

Choix..... $7.50 à 7.75
Bon..... 7.00 à 7.25
Moyen..... 6.25 à 7.00
Commun..... 5.50 à 6.00
Commun léger... 4.50 à 5 00

*Agneaux*

En lots mélangés. $8.50 à $9.00

*Moutons*

Bon..... $5.50 à $6.00
Commun..... 3.50 à 4.50

*Taures*

Choix, type à boucherie..... $6.00 à $6.50
Bonne..... 5.50 à 6.00
Moyenne..... 5.00 à 5.50
Commune..... 3.50 à 4.00

*Vaches*

Choix, type à boucherie..... $5.50 à $5.75
Bonne..... 4.75 à 5.25
Moyenne..... 4.00 à 4.50
Commune..... $3.50 à $4.00
Très commune... 2.75 à 3.00

*Taureaux*

Choix, type à boucherie..... $5.50 à $6.00
Bon..... 5.00 à 5.50
Moyen..... 4.50 à 5.00
Commun..... 3.50 à 4.00

OEUFS

A — (Gros)..... 24½c
A — (Moyens)..... 22½c
A — POULETTES..... 21½c
B — ..... 20½c
C — ..... 19c

—:-o-:—

### STE-MADELEINE

M. et Mme Léon Frédette de Montréal, Mme H. Delage de St-Henri ainsi que M. et Mme Ferrier Coderre de Montréal, tous en visite à Ste-Madeleine.

—M. et Mme Georges Michon de Saint-Hyacinthe chez son frère, M. Léopold Michon.

—Mlle Florence Plamondon a subi une opération à l'Hôpital Saint-Charles. Elle doit revenir bientôt dans sa famille.


**Poussins P. R. B.**
**de St-Antoine**

Le Couvoir de St-Antoine offre toujours à ses clients des Poussins P.R.B. certifiés. Sujets d'élevage ayant toujours subi l'épreuve du sang. Accouplement R.O.P. Sélection vigourense. Demandez nos prix.

**Couvoir Coopératif St-Antoine-de-Verchères**
**Thos. Marchessault, gérant**


## BEURRE-FROMAGE

BEURRE

La tendance d'une fermeté qui se manifestait déjà à la fermeture de la semaine précédente s'est accentuée davantage durant cete dernière semaine écoulée et nous avons à signaler une hausse assez marquée dans les prix.

Cette dernière amélioration dans les cotes serait attribuable à une demande beaucoup plus active et à une forte restriction dans les offres.

Nos principaux distributeurs locaux qui, depuis quelque temps, montraient de l'indifférence et préféraient se départir de leurs approvisionnements antérieurs plutôt que de continuer à acheter normalement auraient apparemment épuisé une bonne partie de leur réserve. Conséquemment, afin de répondre à la demande régulière, même pour ne pas être pris au dépourvu, ils sont maintenant obligés de renouveler plus souvent leurs achats et en y ajoutant une demande un peu plus remarquable pour expédition immédiate dans certains centres ruraux, le volume des transactions fut considérablement augmenté.

A la suite de cette plus grande activité de la part des acheteurs, les détenteurs furent non seulement de moins en moins désireux de liquider, mais exigèrent de meilleurs prix.

Suivant le rapport préliminaire émanant de l'Office Fédéral de la Statistique, les stocks en entrepôts dans les neuf principales villes du Dominion au 1er mars 1940 se totalisaient à 16,334,357 lbs comparativement à 16,461,083 lbs pour la date correspondante de l'an dernier, soit une réduction de 126,726 lbs sur 1939.

Malgré que, dans certains milieux, on anticipe que le relevé final des stocks révélera une position statistique considérée habituellement hésitante, avec des arrivages de beurres frais encore assez restreints, une modération dans les offres des beurres d'entrepôts, ainsi que la continuation de la demande actuelle, les prix en cours devraient se maintenir asez stables pour d'ici quelque temps.

Lundi avant-midi, le 4 mars, le beurre No 1 pasteurisé reclassifié au gros était coté de 27¼c à 27⅜c la livre et le beurre frais de 27c à 27⅛c la livre.

FROMAGE

Ce marché demeure tranquille et les prix légèrement à la baisse.

—:-o-:—

### SAINT-DOMINIQUE

—Plusieurs jeunes gens de cette paroisse sont revenus d'une retraite fermée chez les Pères Dominicains, à St-Hyacinthe. Ils paraissent enchantés de leur séjour passé dans le calme du monastère. Les retraitants sont: MM. Hormisdas Chagnon, D. Bédard, Roger Adam, Philippe Lussier, Rodrigue Dion, Hervé Dubreuil, Marcel Archambault, Georges Chagnon, Charles-Emile Dubreuil, Lucien Daigneault, Gaston Bergeron, Alphonse Désautels, Philippe Plouffe, Lucien Magnan, Jean-Paul Dubreuil, Charles Dion, Georges Dion, Jean Arpin, Omer Chagnon, L.P. Chicoine, Charles Gatien, Philippe Dion.


*Les clients disent que les* **POUSSINS BRAY PAYENT!**

Téléphonez ou venez me voir et laissez moi vous démontrer comment les poussins Bray ont rapporté de réels profits. Attention personnelle, prompte livraison.

**BRAY HATCHERY**
30 rue Dufferin Sherbrooke
ou Henri Bernier, S.-Hyacinthe
J.-H. Chabot, St-Judes - Agents



*une suggestion!*



**Nous prenons les commandes de vignettes**

**Le Courrier de S.-Hyacinthe**

Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE

282 OUEST RUE ONTARIO BELAIR 3984 MONTREAL



**"JE N'AURAIS JAMAIS CRU QU'UNE AUTO À BAS PRIX POUVAIT ÊTRE SI MERVEILLEUSE!"**

*Ecoutez les propriétaires!*

L'enthousiasme des propriétaires de Pontiac 1940 ne connaît pas de bornes. La Pontiac s'est décidément établie comme "la meilleure auto à bas prix du Canada". Lisez ce que quatre propriétaires de Pontiac écrivaient récemment:



**"JE N'AVAIS JAMAIS CONNU UN TEL RENDEMENT"**
"Je n'avais jamais connu un tel confort et un tel rendement dans une automobile . . . je ne vois pas comment on pourrait produire une meilleure auto, sans considération de la dimension et du prix."



**"MA DIX-HUITIÈME ET LA MEILLEURE"**
"Mon nouveau modèle 1940 est la 18e Pontiac que j'achète. J'en suis très satisfait et ma femme dit que c'est la meilleure de toutes."



**"PLUS DE VINGT MILLES AU GALLON"**
"Elle me plaît beaucoup dans chaque opération. J'ai parcouru 268 milles récemment . . . plus de 20 milles au gallon en moyenne."



**"TOUT CE QUE VOUS POURRIEZ DEMANDER"**
"C'est la 8e Pontiac que j'achète. C'est étonnant de voir les perfectionnements . . . elle a tout ce que vous pourriez demander dans une auto."

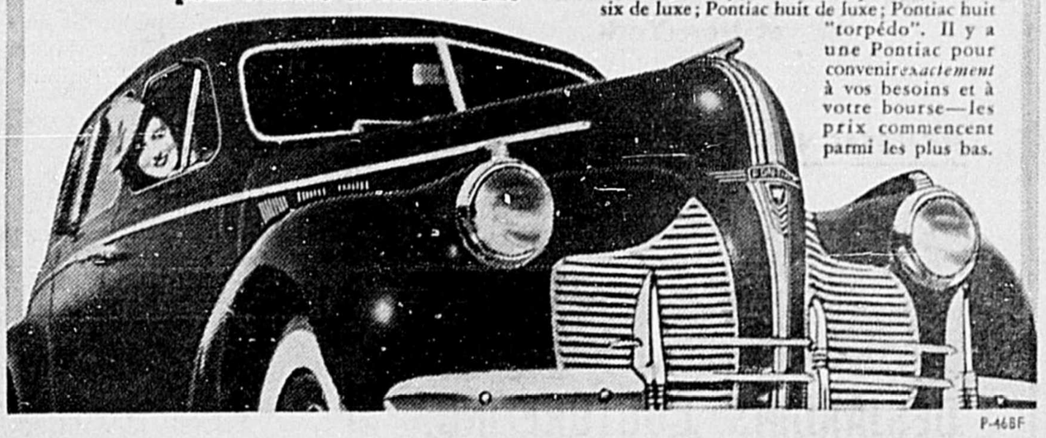
*Pontiac*

**pour beauté et rendement**

LA MEILLEURE AUTO À BAS PRIX DU CANADA

PRENEZ la vedette de style de l'année — ajoutez une élégance et un fini luxueux à son intérieur spacieux—donnez-lui un moteur débordant de puissance et fameux par son fonctionnement doux et silencieux—ajoutez encore la sensation de confort de l'année, le roulement à "triple coussinement"—et vous aurez quelques-unes des raisons pour lesquelles les propriétaires de Pontiac disent: "Je n'aurais jamais cru qu'une auto à bas prix pouvait être si merveilleuse!"

Il y a 27 nouveaux modèles en 5 nouvelles séries pour 1940: Pontiac six "Arrow" (régulière et de luxe); Pontiac six spéciale; Pontiac six de luxe; Pontiac huit de luxe; Pontiac huit "torpédo". Il y a une Pontiac pour convenir *exactement* à vos besoins et à votre bourse—les prix commencent parmi les plus bas.



P-46BF

**GARAGE MONDOR ENRG.**
**40, RUE MONDOR ST-HYACINTHE**
**— TÉL. 566 —**

# M. W. GAUDETTE CONTINUE SA CAMPAGNE

## Mme Vve L. Bissonnette décédée à l'âge de 80 ans

Mme Louis Bissonnette, née Délia Clément, est décédée lundi à son domicile, à l'âge de 80 ans. La défunte, qui était veuve depuis longtemps, laisse deux fils et une fille: MM. Joseph et Louis Bissonnette, Mme Georges Archambault, (Aurore), tous de cette ville. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la cathédrale, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer Cloutier, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Arthur et Eugène Girard, Ovila Vertefeuille, Tancrède Brouillard, O. Lemoine et J. Pépin. Le deuil était conduit par les fils et le gendre de la défunte; ses petits-fils, MM. Paul-Henri et Roland Bissonnette; ses neveux, MM. Arthur Bissonnette et Joseph Addy.

## La jeune C. de Commerce recommande l'éclairage des voitures hippomobiles

**Une résolution dans ce sens est approuvée et transmise à l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, ministre de la Voirie et des Travaux publics.**

La Chambre de Commerce des Jeunes, de Saint-Hyacinthe, a adressé à l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, ministre de la Voirie et des Travaux publics, une lettre où elle recommande l'éclairage, la nuit, des véhicules à traction animale. Ci-après la lettre à M. Bouchard:

le 1er mars 1940.

Hon. T.D. Bouchard,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Canada.

Monsieur le ministre,

En marge d'une campagne de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe à une assemblée régulière de son conseil, le 28 février 1940, sur proposition de M. C. Migneault, secondé par M. L.-A. Beauregard, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Attendu que les voitures à traction animale non munies de lanternes la nuit mettent en péril la vie de leurs conducteurs et des autres usagers de nos routes, et sont la cause d'accidents dont le nombre s'accroît sans cesse;

Attendu que le danger s'aggrave du fait que la circulation devient de plus en plus intense par suite des forts montants dépensés par le Gouvernement pour améliorer notre voirie et pour encourager l'industrie du tourisme;

Attendu que tous les Etats de l'Union américaine et toutes les provinces du Dominion, sauf Québec, obligent les conducteurs de voitures à traction animale à les munir de lumières, et que le fait pour notre Province de ne pas avoir encore adopté une législation semblable nuit à son bon renom et crée à l'étranger une impression défavorable;

Attendu que les usagers de nos routes ont droit d'exiger des pouvoirs publics l'adoption d'une législation conforme aux lois en vigueur dans toutes les autres parties de l'Amérique du Nord et protégeant autant que possible le public;

Il est résolu que la Législature de la province de Québec soit respectueusement invitée à adopter durant la présente session une loi obligeant les conducteurs de voitures à traction animale à les munir la nuit d'une lanterne projetant un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière.

Votre tout dévoué,
Jean-Chs Fortier,
sec.-correspondant

———:-o-:———

## M. P. WINGENDER EST DECEDE A S.-GUILLAUME

Un ancien de Saint-Hyacinthe, M. Paul Wingender, artiste sculpteur, est décédé à Saint-Guillaume d'Upton, à l'âge de 80 ans. Le défunt était veuf d'Alma Maynard. Il laisse trois fils et trois filles: Gustave, représentant de la maison *Taylor-Forbes* à Québec; Eugène, Montréal; Paul-Ulric, Terrebonne; Mme Conrad Depin, (Lilianne), et Berthe, Montréal; Lily, Saint-Guillaume. Une soeur lui survit également, Mme J. Fournier, Montréal. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Guillaume, en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Paillé, vicaire de la paroisse, le service funèbre chanté par M. le chanoine Benjamin Morin, curé. Les porteurs étaient MM. Arsène Lavoie, Adélard Pontbriand, Télesphore Arpin, Oscar Deserres, Joseph Courchesne et Joseph Mélançon. L'inhumation eut lieu à Saint-Hyacinthe, dans le terrain de la famille.


COURS, ACHAT ET VENTE

des obligations traitées à Montréal, Toronto et New-York

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

DESJARDINS, COUTURE INC.

*VALEURS de PLACEMENT*

" Edifice " Banque Provinciale
St-Hyacinthe, Qué.
Tel. 623

266 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Tél. Plateau 7977


## Il tient deux assemblées le 3, à Saint-Damase d'abord, ensuite au village de La-Présentation

**M. Gaudette demande un plus grand encouragement à la classe agricole.— Il est opposé à l'immigration, à la conscription militaire, à la canalisation du Saint-Laurent.— Discours de MM. Gaétan Sylvestre, Jean Fortier et Léopold Allard.**

### LE SENS NATIONAL

M. Wilfrid Gaudette, candidat indépendant dans Saint-Hyacinthe-Bagot, aux élections fédérales du 26 mars, continue activement sa campagne. Il a parlé dimanche dernier à Saint-Damase et à La Présentation. Aux deux endroits, plusieurs centaines de personnes l'ont applaudi.

En dehors des idées générales qu'il a exprimées dans ses discours précédents, M. Gaudette a exposé quelques points du programme qu'il entend suivre à Ottawa, entre autres choses l'encouragement à la classe agricole, l'opposition à l'immigration et à la canalisation du Saint-Laurent.

L'orateur s'est élevé ensuite contre ces politiciens de malheur, valets de Londres avant d'être Canadiens, qui sont prêts à ruiner leur pays sous prétexte de montrer de la loyauté envers l'Empire britannique. Non seulement on a déclaré le Canada en état de guerre, au côté de l'Angleterre et de la France, mais certain de ces hommes seraient prêts à prendre nos jeunes gens et à les envoyer sur les champs de bataille européens. M. Gaudette dit que, s'il est élu le 26 mars, il sera dans la capitale fédérale le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, et non pas un représentant de Toronto ou de Londres.

Trois autres orateurs ont porté la parole auprès de M. Gaudette, MM. Gaétan Sylvestre, Jean Fortier et Léopold Allard, tous trois avocats à Saint-Hyacinthe.

Ils appuient la candidature de M. Gaudette, parce que son intégrité et le sens national dont il a toujours fait preuve, garantissent qu'à Ottawa il appuiera les seules mesures, d'où qu'elles viennent, qui serviront réellement les intérêts du Canada. Le peuple en a assez des politiciens-marionnettes qui ne font jamais rien de constructif. Il nous faut des représentants capables de faire valoir un principe plutôt que d'afficher de l'esprit de parti. A propos de la conscription dont on parle tant, quelle garantie nous donnent les politiciens qu'elle ne sera pas imposée? Lors de la dernière guerre, M. Borden avait promis que la conscription ne serait pas imposée, et pourtant c'est lui-même qui présenta le bill de la conscription et le fit approuver. A tour de rôle, MM. King, Lapointe, Cardin, ont répété que notre pays ne participerait plus à des guerres extérieures. Pourtant, en septembre dernier, M. King promettait l'appui du Canada à l'Angleterre, même avant la convocation des Chambres. Il déclarait peu après l'état de guerre, et depuis nous dépensons un million et plus par jour, en dépenses de guerre.

Ne courons aujourd'hui aucune chance, concluent les orateurs. Elisons des hommes comme M. Gaudette, qui sauront nous représenter dignement et se faire les défenseurs d'une politique franchement pro-canadienne.

## Me Penverne...

(*suite de la 1ère page*)

### M. Manion contre la conscription

Le candidat national-conservateur de Chambly-Rouville rappelle ensuite les engagements de son chef, M. Manion, contre la conscription. M. Manion, dit-il, a pris position sur cette question avant M. King, qui était sur la clôture. Il aime tant la clôture, M. King, qu'il a clôturé le Parlement en trois heures. Personnellement, j'ai fait 5 années de guerre, du 26 août 1914 au 26 août 1919, dont 34 mois en captivité en Allemagne. Ce n'est pas drôle; je sais ce que c'est que la guerre, la boue jusqu'au ventre, etc. Est-ce que nous forcerions nos jeunes gens à aller se faire tuer?

### Contrats de guerre

Dans le comté, à Longueuil, la compagnie Fairchild a renvoyé récemment 242 hommes du comté. Pourquoi? Parce que les contrats sont donnés à des firmes américaines. M. Penverne affirme que le gouvernement King-Lapointe n'a pas réglé le problème des chemins de fer, n'a pas réglé le problème du chômage, n'a pas réglé le problème de la jeunesse. Vous savez sans doute que M. Manion veut créer un ministère spécial de la jeunesse. Le chômage des jeunes est une grave affaire. C'est un double danger: perte de l'avenir, perte de l'âme.

Les présidents de la réunion étaient MM. Wilfrid Poulin, maire de Marieville, Vigeant, préfet du comté et maire de St-Mathias, Ovide Robert, maire de Rougemont, Morier, maire de la paroisse de Marieville. On remarquait aussi sur l'estrade, M. Robert Manion, fils du chef conservateur, Mme Manion et Mme Penverne, M. Antoine Giguère et autres.

———:-o-:———

### LES GAGNANTES

Voici les noms des personnes qui ont gagné les prix de présence à l'exposition de modes Poirier, qui a eu lieu au *Théâtre Corona* le 5 mars:

1er prix, $10.00, Mlle Blandine Desmarais, St-Joseph; 2e, prix, $10.00, Mlle Madeleine Godbout, ville; 3e prix, $5.00, Mme François Ledoux, ville; 4e prix, $5.00, Mlle Cécile Chenette, 40, William, ville; 5e prix, ½ doz. bas Gotham, Mme C. Desmarais, St-Joseph; 6e prix, 3 paires bas, Gotham, Mme V. Lapalme, 219½, Cascades; 7e prix, 3 paires de bas Gotham, Mme Roland Bernier, 53, Cascades.

## S. E. Mgr Douville à Montréal, le 10

S.E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, prendra part à une cérémonie scoute à Montréal, en l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, dimanche prochain, 10 mars. Son Excellence prononcera une allocution et officiera à la bénédiction du Très Saint Sacrement. M. le chanoine Drouin dirigera l'heure de prière, et le R.P. Adrien Malo, o.f.m., prêchera le chemin de la croix.

## VIF SUCCES DE L'EXPOSITION P.-E. POIRIER

**Elle a eu lieu mardi soir, au Théâtre Corona.— Défilé des mannequins sur la scène.— Prix de présence tirés au sort, d'une valeur globale de $45.**

Les dames et demoiselles qui aiment la mode, — et quelles sont celles qui ne l'aiment pas? — s'en sont donné à coeur joie mardi soir, au *Théâtre Corona* de cette ville, à l'occasion de l'exposition des modes du printemps, organisée par la maison Paul-Emile Poirier. De huit heures à minuit, sans interruption ou presque, des mannequins ont défilé sur la scène, au milieu d'un riche décor, offrant à l'appréciation des spectatrices ce que Dame la Mode offre cette année de plus nouveau, de plus élégant ou de plus ingénieux, dans le domaine si spécialisé de la toilette féminine. Tout a été montré, examiné, admiré, de la plus simple robe de maison au manteau de fourrure somptueux, qui coûte à lui seul une petite fortune. Il va sans dire que les yeux étaient grands, et de petits cris d'enthousiasme, ou d'envie, fusaient parfois dans la salle. Quinze modèles des grands salons de couture présentaient les toilettes. Au cours de la soirée, des prix de présence dune valeur de $45., furent tirés au sort parmi les personnes présentes. En somme, la soirée obtint un succès complet. La salle était archi-comble, et dès huit heures il était difficile d'y trouver un siège.

## Me Morin...

(*suite de la 1ère page*)

l'arrestation de l'assassin, les différentes phases de son procès à Saint-Hyacinthe, sa condamnation à mort et enfin sa pendaison, le 25 octobre 1930.

Me Morin, qui continue ses recherches au Palais de Justice de notre ville, se propose de faire l'historique du barreau de notre ville. Ce sera une magnifique contribution à la petite histoire régionale.

Parmi les personnse présentes à la conférence, on remarquait M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire et président de la Société; M. Ozias Leduc, artiste-peintre, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu; MM. les abbés Arthur Vézina, L.-N. Raymond, F.-X. Côté, Lucien Beauregard, Léo Sansoucy, William Morin, Roland Frigon et Maurice Lecomte.

Trois nouveaux membres ont été admis à faire partie de la Société d'Histoire Régionale: M. Victor Morin, notaire à Montréal; M. l'abbé Charles-Emile Gadbois, directeur de *La Bonne Chanson*, du Séminaire; Me Léopold Allard, avocat à Saint-Hyacinthe.

La Société a encore appris avec intérêt que M. Albert Godin, de cette ville, est à compléter l'historique de la famille Morin, auquel il travaille depuis deux ans. M. Montarville de La Bruère, de Montréal, a aussi accepté de soumettre à la Société des renseignements inédits sur Saint-Hyacinthe, et il se chargera de donner lui-même les explications nécessaires.

La prochaine assemblée de la Société d'Histoire Régionale, qui sera plénière, se tiendra vraisemblablement en mai.

———:-o-:———

### Bingo scout

Le *Bingo* des scouts, annoncé la semaine dernière, aura lieu mardi, 16 avril, à la salle des Bazars de l'Hôtel-Dieu.


À VENDRE

Magasin général

très bonnes affaires, centre du village. Stock 1ère classe, grand hangar, terrain spacieux. Prix très attrayant à acheteur immédiat. Cause : mortalité.

Mme Hector GIRARD
Ste-Rosalie — Co. Bagot


## Funérailles de M. l'abbé J.-A. Laurence, anc. curé de Saint-Ephrem d'Upton

**Un premier service est chanté dans l'église paroissiale d'Upton, un second, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.— S.E. Mgr Decelles, évêque du diocèse, présent au choeur.**

Les paroissiens de Saint-Ephrem d'Upton, jeudi dernier, ont rendu un dernier hommage à leur ancien curé, M. l'abbé Joseph-Auguste Laurence, décédé le 26 février. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ferdinand Jodin, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, assisté du R.P. Lorenzo Richer, S.J., professeur de théologie à l'Immaculée-Conception de Montréal, neveu du défunt, comme diacre, et de M. J.-P. Laurence, P.S.S., professeur de théologie au Grand Séminaire de Montréal, autre parent du défunt, comme sous-diacre.

S. Exc Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, était présent au choeur, accompagné de MM. les abbés Ernest Bouvier, curé d'Acton Vale, et Arsène Nadeau, curé de Saint-Valérien de Shefford. Son Excellence chanta l'absoute et prononça l'oraison funèbre du défunt. M. Jean-Paul Chainey, de l'Evêché, assumait les fonctions de cérémoniaire.

Un second service fut chanté le lendemain, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, par Mgr L.-A. Sénécal, P. D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, assisté de MM. les abbés Paul-Emile Chenette et Gérard Beauregard, du Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre.

S.E. Mgr Arthur Douville, évêque auxilaire du diocèse, était présent au choeur, accompagné de M. le chanoine Napoléon Delorme, directeur du Grand Séminaire, et du R.P. Antonin Loiselle, O.P., du couvent des Dominicains.

Dans l'assistance: M. Arthur Laurence, Mme Auguste Brodeur, Mme Joseph Perreault, frère et soeurs du défunt; ses neveux, M. Gabriel Laurence, Québec; Jean-Claude Laurence; ses nièces Mlles Emma, Anne-Marie et Gertrude Laurence, de Saint-Hyacinthe; Mme Raoul Laurence, de Coaticook; parmi les autres parents se trouvaient ses cousins et cousines, Révérende Soeur St-Médard, de La-Présentation-de-Marie; M. et Mme Jacob Messier, M. Mme Langelier, Ste-Rosalie, Mlle A. Lagassé et autres.


HORACE ST-GERMAIN
Notaire
SYNDIC DE FAILLITES
3, rue St-Denis, Suite 4.
Au dessus de la Pharmacie BRODEUR
SAINT-HYACINTHE
Téléphone : Bureau 51
Résidence 82

Notre grande vente de fourrures d'hiver et printemps bat son plein

Mesdames, profitez de cette dernière *occasion* avant la hausse des prix pour vous procurer le manteau ou parrures de cou que vous désirez.
Tous de dernières nouveautés et de qualité supérieure

Notre plus grand spécial de la vente :
MOUTON DE PERSE à partir de $120. à $400.
Seal Maranda, 1er choix.....$100.00
Seal Chapal, 1er choix.....120.00
Autres Seals français de $60.00 à $90.00 GRAND CHOIX
Hudson seal .....$140.00 à $175.00
Chat sauvage, rat musqué, réduit de 50%.
Bolero de renards argentés...$75.00 à $200.00
Renards argentés, de.....$40.00 à $95.00
et autres Boleros aussi réduits

MANTEAUX faits sur mesures au prix de la vente. Mesdames, profitez de la saison de printemps et d'été pour faire faire vos réparations à bas prix.

Tout manteau acheté durant cette vente sera entreposé gratuitement sur demande. L'entrepôt le plus moderne qui soit construit à l'épreuve du feu, du vol et des mites par son ——système frigidaire——

Pas d'intermediaires
Mme J. LAFLAMME
Manufacturière de fourrures
47, Rue St-François-Tél. 1217w
Place du Marché
SAINT-HYACINTHE
Du fabricant à l'acheteur

A votre service

Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations :

FONDS PUBLICS
(Couvernement, provinces, villes)
Titres de communautés religieuses
Obligations industrielles, etc.

ENCAISSEMENT DES COUPONS SANS FRAIS

BENOIT BENOIT • L.-E. DUROCHER
Représentant à St-Hyacinthe — Représentant pour la région
90, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
84 ouest, rue Notre-Dame
MONTRÉAL
Québec — Trois-Rivières — Paris — Ottawa — Bruxelles — Toro

Donnez à St-Hyacinthe vos ordres d'achat et de vente
SUR LA BOURSE ET LE CURB DE MONTRÉAL
Exécution des commandes confirmée le jour même
Aucune commission supplémentaire

BENOIT BENOIT
ST-HYACINTHE
90, RUE STE-ANNE
Téléphone : 343